

IL POIGNARDE À MORT SON AMI DE 20 ANS

Devenu assassin à 17 ans

page 5

PROPRIÉTAIRE D'UN IMPORTANT DÉPÔT SITUÉ AU CŒUR D'ORAN

9 véhicules volés découverts chez un jeune de 30 ans

page 5

ISSN : 1112-7449

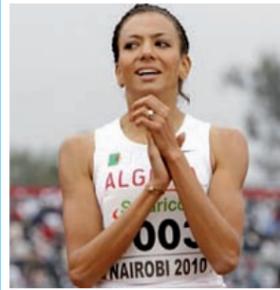
MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1611 | Samedi 30 juin 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

MAHOUR BACHA, ENTRAÎNEUR DE L. BOURAADA ET EX-COACH DE Z. BOURAS :



"La Fédération doit tout faire pour disculper nos athlètes"

Lire page 17



UN ATTENTAT KAMIKAZE CIBLE LE COMMANDEMENT RÉGIONAL DE LA GENDARMERIE

Les terroristes frappent à Ouargla

Le terroriste voulait faire beaucoup de morts parmi les gendarmes. Il roulait à grande vitesse, ce qui laisse supposer que la préparation de cet attentat s'est faite hors de nos frontières et dans une conjoncture très complexe. Il est question du cinquantenaire de l'indépendance de l'Algérie. L'Algérie est ciblée dans sa propre Histoire.

page 5

LA TUNISIE OUVRE GRANDES SES PORTES AUX MAGHRÉBINS

UNE CARTE D'IDENTITÉ NATIONALE

SUFFIT !

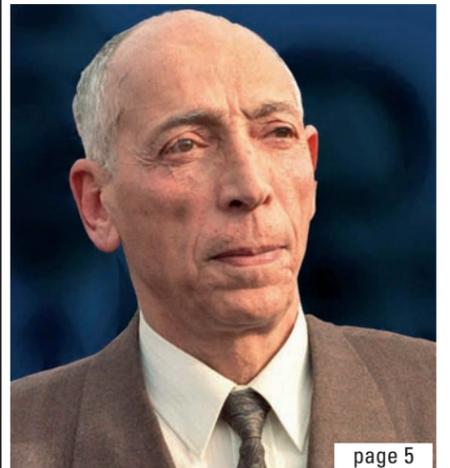
Désormais les Algériens désireux de se rendre en Tunisie pourront le faire en présentant simplement une carte d'identité nationale au lieu et place du passeport. Cette décision ne concerne pas uniquement les Algériens mais bien tous les Maghrébins. Le secrétaire d'État tunisien chargé des Affaires arabes et africaines, Abdallah Triki, cité par la presse tunisienne, a confirmé, sur les ondes de la radio tunisienne Shems Fm, la décision unilatérale de son pays d'instaurer la liberté d'accès pour les Maghrébins.

page 3

IL Y A 20 ANS TOMBAIT SOUS LES BALLES LE PRÉSIDENT MOHAMED BOUDIAF

L'acte «isolé» qui a changé le cours de l'histoire de l'Algérie

29 juin 1992 - 29 juin 2012 : vingt ans sont passés depuis l'assassinat de Mohamed Boudiaf, président du Haut Comité d'Etat (HCE) à la maison de la culture de Annaba où il animait une conférence devant les cadres de la nation



page 5

SUR LE SITE DE L'ONEC

Les résultats du bac en ligne depuis hier

22^E ANNIVERSAIRE DU PT

Hanoune insiste sur la menace de l'intervention étrangère

CRISE INTERNE DU FFS

Les contestataires passent à l'offensive

page 4



1.730

employés de la compagnie aérienne Royal Air Maroc (RAM) ont quitté le groupe dans le cadre de l'opération de départ volontaire lancée en juillet 2011 et qui prend fin le 30 juin 2012, a annoncé jeudi la RAM dans un communiqué.

10.000

places pédagogiques et 5.000 lits seront réceptionnées à la prochaine rentrée universitaire au pôle d'El Affroun de l'université de Blida.

7.000

quintaux de dattes sont attendus pour l'actuelle saison dans la wilaya de Tindouf, soit une augmentation de 925 quintaux par rapport à 2011, a-t-on appris auprès de la Direction locale des services agricoles (DSA).

Sonelgaz crée des sociétés de prévention et de sécurité

La Société algérienne de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) a décidé de restructurer l'actuelle société de prévention et d'action en sécurité (Spas) en quatre sociétés régionales distinctes, a annoncé la société dans un communiqué. Cette décision, arrêtée le 10 juin 2012 par le conseil d'administration de ce holding public, "est l'aboutissement d'un long processus de réorganisation de la SPAS en vue d'une meilleure efficacité dans la gestion de ses activités", indique la même source. Pour la Sonelgaz, cette opération "répond ainsi à la nécessité d'assurer, dans des conditions meilleures, l'exercice des missions de prévention et de sécurité", à travers "une décentralisation du pouvoir de



décision, aujourd'hui entièrement concentré au niveau de la direction

générale à Alger".

La restructuration de la SPAS en quatre sociétés permettra également, selon la société-mère, une meilleure gestion des relations sociales et des effectifs qui ont évolué considérablement pour atteindre aujourd'hui plus de 16.000 agents exerçant sur l'ensemble des wilayas. Selon les précisions de Sonelgaz, qui affirme "demeurer l'actionnaire unique des quatre nouvelles sociétés, cette restructuration sera menée progressivement, d'abord avec la création des sociétés du Centre et de l'Ouest, au plus tard le 1^{er} janvier 2013, et doit s'achever avec la création des sociétés de l'Est et d'Alger à la fin du premier trimestre 2013.

Soutenance de 90 thèses de doctorat à l'université d'Alger

90 thèses de doctorat et 220 thèses de magister ont été soutenues au niveau de l'université d'Alger 3 durant l'année universitaire 2011-2012, a annoncé le recteur de l'université Rabah Cheriet. Lors d'une allocution prononcée à l'occasion de l'organisation d'une cérémonie de fin d'année universitaire, M. Cheriet a précisé que "90 thèses de doctorat et 220 thèses de magister ont été soutenues, ajoutant que 701 étudiants sont titulaires d'un master et 10.700 d'une licence dans différentes spécialités. Le recteur de l'université a estimé que ces compétences universitaires constituent un potentiel à exploiter dans différents secteurs, notam-

ment à l'ère des nouvelles technologies. Outre la formation, M. Cheriet a souligné que l'Université d'Alger 3 souhaite élargir ses activités à la recherche scientifique, sachant que cette structure universitaire compte 10 laboratoires et 26 équipes de recherche qui travaillent dans le cadre de la recherche continue. 19 projets de recherche sont réalisés dans le cadre du programme national de la recherche. Le recteur de l'université a rappelé les réalisations accomplies par l'Algérie en matière de réalisation de structures universitaires et de formation des ressources humaines durant 50 ans d'indé-



pendance. A ce propos, M. Cheriet a indiqué que l'Algérie disposait au lendemain de l'Indépendance d'une seule université au niveau national qui assurait la formation de 2.750 étudiants encadrés par 298 professeurs.

La Protection civile se modernise



Une délégation algérienne, conduite par le directeur général de la Protection civile, Mustapha El-Habiri, se trouve depuis mercredi à Aix-en-Provence (sud de la France) pour renforcer la coopération entre les deux pays dans le domaine de la Protection civile. Sitôt arrivés dans la ville française, les membres de la délégation ont visité le plateau technique de l'Ecole nationale supérieure des officiers sapeurs-pompiers (ENSOSP), qui assure toutes les formations dispensées dans le domaine de la protection civile. Selon le chef de cabinet de la direction générale de la Protection civile, Mourad Boughda, l'Algérie aspire à se doter d'un

plateau similaire pour la formation de ses propres agents et cadres de la Protection civile. Alger et Paris avaient convenu d'un programme de formation initié dans le cadre du Fonds de solidarité prioritaire (FSP) lancé en mars 2008. Doté de plus de 3 millions d'euros, ce programme s'inscrit dans le cadre de l'accord-cadre signé, en 2003, entre les ministères de l'Intérieur des deux pays. "Ce sont pas moins de 5.127 officiers de la Protection civile qui ont été formés, en alternance en Algérie et en France, dans 32 domaines, grâce à ce programme devant expirer en septembre prochain", s'est félicité M. Boughda, en marge de cette visite de travail.

Journée mondiale de... la Majuscule



Vendredi 28 juin était placé sous le signe de la Journée Mondiale de la Majuscule. Une fête spécialement dédiée à la communication virtuelle durant laquelle les internautes peuvent se lâcher

et écrire tout en majuscule sans que les autres pensent qu'ils haussent le ton. Avec les SMS et l'écriture dactylographiée, les majuscules ont pris un tout autre sens. En effet, écrire en majuscule signifie, dans la culture d'écran, un haussement de ton. Alors, pour remettre au goût du jour les majuscules, une fête quelque peu spéciale est organisée deux fois par an. Le 28 juin et le 22 octobre sont les JOURNÉES MONDIALES DE LA MAJUSCULE. Ces deux journées ont été pensées depuis l'an 2000, à savoir l'avènement de la communication virtuelle. Le site Gizmodo rappelle que cette journée mondiale n'était, à l'origine, prévue que le 22 octobre. C'est un événement dramatique qui a provoqué la seconde date du 28 juin : le décès de Billy Mays, vendeur de télé-achat qui avait pour habitude de hausser la voix. Les internautes peuvent donc se lâcher pour cette journée spéciale. Et, dès ce matin, les abonnés du réseau social Twitter s'en sont donnés à cœur joie.

Le jackpot grâce à... la pluie !

Une estonienne de 63 ans a voulu attendre que la pluie cesse en s'abritant dans un casino. Pour passer le temps, elle et son mari décident de mettre une petite pièce dans une machine, un coup gagnant puisqu'ils ont touché le gros lot ! Ce jour-là en Estonie il n'y a pas que la pluie



qui est tombée du ciel, il y a eu aussi de l'argent, beaucoup d'argent pour un couple de sexagénaires. Une femme de 63 ans et son mari étaient en route pour aller au supermarché afin d'acheter une nouvelle poêle à frire quand, tout à coup, une pluie diluvienne s'est abattue sur eux. Le couple a donc décidé de trouver un endroit pour s'abriter, sans réfléchir ils rentrent dans le premier bâtiment venu. "Nous n'avions aucunement l'intention de nous rendre au casino, mais le temps en a décidé autrement" rapporte 7sur7.be. Sans le vouloir ils sont entrés dans un casino ! Peu habitués à ce genre d'endroit, le couple se prête au jeu et place une petite pièce dans une machine, histoire de patienter en s'amusant. Bingo ! Le jackpot est décroché, ils n'en reviennent pas et pourtant ce n'est pas une blague, les sexagénaires remportent 378.270 euros, soit le record de gains en Estonie. Désormais ce n'est plus une poêle à frire qu'ils vont s'acheter mais une nouvelle maison et le couple a décidé de s'octroyer quelques vacances !

D
I
X
I
T

Ahmed Ouyahia :

«La préservation de la souveraineté de nos pays et des acquis de nos indépendances demeurent une quête permanente et une préoccupation de tous les instants. Le rôle du Comité international des services de renseignements et de sécurité africains (CISSA) est primordial dans la préservation de la paix et de la sécurité en Afrique, eu égard à la définition des menaces, leur anticipation et leur neutralisation par ce comité.»

LA TUNISIE OUVRE GRANDES SES PORTES AUX MAGHRÉBINS

L'entrée se fera sur présentation d'une carte d'identité nationale

Désormais les Algériens désireux de se rendre en Tunisie pourront le faire en présentant simplement une carte d'identité nationale au lieu et place du passeport. Cette décision ne concerne pas uniquement les Algériens mais bien tous les Maghrébins. Le secrétaire d'État tunisien chargé des Affaires arabes et africaines, Abdallah Triki, cité par la presse tunisienne, a confirmé sur les ondes de la radio tunisienne Shems Fm, la décision unilatérale de son pays d'instaurer une liberté d'accès aux Maghrébins par simple carte d'identité.

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Il dira, également, que d'autres avantages leur seront accordés, à savoir la liberté d'accès au logement, à la propriété, d'investissement et d'emploi sur le territoire, sans obligation d'obtenir une autorisation préalable de l'administration tunisienne. Dernièrement déjà, M. Triki avait annoncé lors d'une conférence en Tunisie qu'« à partir du mois de juillet tous les Maghrébins sans distinction : Algériens, Marocains, Libyens et Mauritaniens pourront se rendre en Tunisie sur simple présentation de la carte d'identité nationale ».

CANICULE SUR L'ENSEMBLE DU PAYS

Record historique de consommation d'électricité

PAR KAHINA HAMOUDI

Les fortes chaleurs que connaît actuellement l'ensemble du pays pousse les citoyens à leur comportement quotidien notamment en utilisant plus d'énergie électrique. Ainsi, l'Opérateur du Système électrique national (OS) a annoncé avant-hier que la consommation nationale en énergie électrique a enregistré mercredi passé un nouveau record historique qui a atteint 8.850 MW. L'OS a enregistré mercredi à 14h une puissance maximale appelée (PMA) de 8.850 MW, en raison de la vague de chaleur qui touche l'ensemble du pays et qui a entraîné une forte consommation de l'électricité pour la climatisation, précise le communiqué de cet organisme. La PMA enregistrée mercredi au soir, plus exactement à 21h45, a atteint quant à elle 8.725 MW. L'Opérateur fait état par ailleurs de trois constats majeurs. Le premier concerne le fait que le maximum de la pointe "matin" durant ce mois de juin a dépassé l'appel de puissance maximal enregistré en pointe "soir", pour la première fois dans l'histoire du système électrique algérien.

"En effet, depuis l'introduction du phénomène de la climatisation dans les



Abdallah Triki.

Les ressortissants maghrébins n'auront dorénavant plus besoin de carte de séjour et pourront travailler sur le territoire tunisien sans autorisation, a-t-on indiqué. Il faut savoir, que l'accès au territoire tunisien sur simple carte d'identité (sans passeport) est officiellement autorisée par la signature d'un accord avec le Maroc, l'Algérie et la Mauritanie, a par ailleurs fait savoir le secrétaire d'État tunisien, avant d'ajouter qu'ils auront le droit de vote aux municipales, et ce droit sera inscrit dans la nouvelle Constitution. Il a également rappelé l'importance du tourisme maghrébin et notamment le flux des Algériens, prévu au nombre de 2,5 millions de touristes cette année, « afin de ne pas contraindre nos hôtels à rester désespérément vides ! » selon ses propres

dières. Derrière cette décision, il faut le dire, le désir du gouvernement tunisien de relancer l'activité touristique, entre autres, dont les revenus se sont nettement affaiblis après la révolution de Jasmin. Selon les chiffres officiels, le nombre d'Algériens se rendant en Tunisie pour des vacances, notamment en cette saison estivale, est important. A ce chiffre s'ajoute celui des autres touristes des pays de la zone maghrébine. Ces revenus générés par ce secteur (le tourisme), faut-il le rappeler, sont depuis longtemps la seule

ressource du pays. « Nous pouvons doubler le nombre de touristes algériens en Tunisie, si nous améliorons l'attractivité de l'offre », a affirmé à Alger, Habib Ammar, directeur général de l'Office national du tourisme tunisien, lors de sa participation à la 13^e édition du Sitev,

Salon international du tourisme et des voyages, du 16 au 19 mai. Rien qu'en 2011, ils ont été 700.000 Algériens à avoir traversé la frontière pour aller passer leurs vacances en Tunisie, selon lui. **M. B.**

SOUS LA PLUME

Un Schengen maghrébin

PAR SORAYA HAKIM

Une première pierre à l'édification de l'union du Maghreb vient d'être posée par le gouvernement tunisien : celle de la libre circulation des citoyens algériens qui ne sont pas tenus de présenter un passeport aux postes frontières algéro-tunisiennes. Le citoyen qui désire se dorner au soleil sur les plages de Hammamet ou Nabeul, ou que sais-je encore, n'aura qu'à présenter simple-

ment sa carte d'identité. La bonne nouvelle est venue du côté tunisien ; ils pourront s'installer et travailler s'ils le désirent, une façon de promouvoir l'investissement des citoyens maghrébins. Tunisiens et Algériens ne feront qu'un puisqu'ils ouvriront même au droit de vote, une disposition qui devrait être inscrite dans la nouvelle Constitution. Les frères tunisiens nous font la pige avec ce train de mesures et pour lesquelles nous ne pouvons que nous réjouir.

Mais attention, l'offre d'emploi dans un premier temps concerne 1000 emplois et ira en decrescendo car la priorité reste aux Tunisiens. Ne perdons pas de vue que le chômage fut le détonateur de la révolution des jasmis. Mais les dividendes de ces

mesures importantes iront sans aucun doute au secteur du tourisme qui en a pris un coup avec la première révolution arabe qui a eu raison de 23 ans de dictature menant à la chute de Ben Ali et du clan Trabelsi.

Aujourd'hui, la Tunisie est confrontée à l'urgence sociale, elle doit relever son économie et la relance du tourisme est sa planche de salut. Alors, on ouvre toutes grandes les portes aux

« Aujourd'hui, la Tunisie est confrontée à l'urgence sociale, elle doit relever son économie et la relance du tourisme est sa planche de salut. Alors, on ouvre toutes grandes les portes aux Maghrébins. »

»

Maghrébins et par le passé, les Algériens affectionnaient tout particulièrement la destination Tunisie qui, durant les deux saisons précédentes, a vu son chiffre d'affaires au plus bas. La Tunisie tient à préparer ses vacances, c'est dire qu'avec des prix attractifs et des mesures de libre circulation allégées à leurs plus simples expressions qui valent mieux que toutes les pubs et dépliants, plus de doute pour que les choses repartent. Pour l'heure, l'Algérie, la Mauritanie, le Maroc sont les premiers Etats Schengen maghrébins, un pied-de-nez à l'Union européenne qui, elle, pense à restaurer les contrôles à l'intérieur des pays de l'Union.

S. H.

CRISE INTERNE DU FFS

Les contestataires passent à l'offensive

La crise interne du FFS risque de prendre de nouvelles proportions. Les opposants à la ligne politique de l'actuelle direction du parti sont, en effet, passés à l'offensive. Ils ont ainsi organisé, avant-hier jeudi, une réunion à Tizi-Ouzou à laquelle ont assisté plusieurs anciens hauts responsables du FFS. En effet, en plus de Karim Tabbou, ex-premier secrétaire national.

PAR KAMAL HAMED

Récemment suspendu de toutes ses fonctions au sein du parti en attendant sa traduction devant le conseil de discipline, étaient également présents à cette réunion Mustapha Bouhadeb, Djoudi Maameri et Ali Kerboua, qui ont tous trois occupé aussi, par le passé, le poste de premier secrétaire. Samir Bouakouir, qui a défendu les couleurs du FFS lors des élections législatives du 10 mai, et récemment exclu des rangs du parti, Djamel Zenati et d'autres contestataires ont également pris part à cette rencontre, la première du genre de cette ampleur depuis le début de la crise interne qui secoue le parti de Hocine Aït Ahmed. Selon des sources proches de cette réunion, entre 150 et 180 militants étaient présents à ce conclave. Les contestataires du FFS ont pris la décision d'organiser un meeting populaire le 12 juillet prochain. En plus de cela ils comptent aussi tenir d'autres meetings, organiser des rencontres-débats et de proximité avec les militants mais aussi des conférences de presse. Avec ces actions, les frondeurs, qui disent militer pour défendre la ligne originelle du FFS, puisqu'ils accusent la direction du parti d'en avoir dévié en passant un accord avec le pouvoir, s'inscrivent résolument



Karim Tabbou.

dans une démarche de rupture. Tout récemment, l'ex-premier secrétaire national du parti, Karim Tabbou, s'est de nouveau

attaqué à la direction du parti qui lui a demandé de remettre son mandat de député. Pour le député de Tizi-Ouzou, «il est hors

22^e ANNIVERSAIRE DU PT

Louisa Hanoune insiste sur la menace de l'intervention étrangère

PAR LARBI GRAÏNE

Louisa Hanoune, SG du Parti des travailleurs, a distillé une note de gaieté mêlée de pessimisme ce vendredi matin à Alger-Centre en présidant, à la salle Sierra Maestra, une rencontre régionale des cadres des wilayas du Centre et du Sud à l'occasion du 22^e anniversaire de la fondation de son parti. Ponctué par des tours de musique rap à tonalité arabiste en solidarité avec la Palestine, la rencontre qui s'est déroulée en présence d'un représentant palestinien a drainé beaucoup de riverains et de curieux dans une salle pleine à craquer. L'allocution de Mme Hanoune était axée sur les thèmes habituels : dénonciation de l'intervention étrangère, notamment contre la Libye, du Fonds monétaire

international, du sionisme, du capitalisme international et de la réaction, réaffirmation du nationalisme du PT et son inscription dans la lutte pour le renforcement de l'unité de l'Algérie. Selon Hanoune, «l'Algérie subit actuellement des pressions étrangères visant à saper sa souveraineté nationale». Pour elle, ces pressions s'exercent sous la forme de rapports sur la situation des droits de l'homme dans notre pays émanant de l'ONU et des organisations humanitaires. La conférencière a fait le lien entre la publication de ces rapports et le «rendez-vous raté» des élections législatives du 10 mai dernier pour «sortir l'Algérie de l'ère de la pensée unique». Elle a opposé au complot international qui vise l'Algérie son «manifeste

de question que je remette un mandat qui m'a été octroyé par le peuple». Tabbou, qui est entré en conflit avec la direction du parti, accuse cette dernière d'avoir accepté des sièges à l'APN qu'elle ne méritait pas. Des sièges, accuse encore Tabbou, qui font partie du quota octroyé par le pouvoir au FFS. Il est ainsi question de deux sièges à Bordj Bou-Arréridj et d'un siège à Bouira. Ces trois sièges, avec celui de Constantine, ont été attribués au FFS suite aux recours introduits auprès du Conseil constitutionnel. Le FFS a obtenu en tout 27 sièges à l'APN. Tabbou, qui a considéré que

«l'acceptation par le parti de ces trois sièges constitue une vraie dérive», devra aussi répondre devant la commission de discipline aux accusations de la direction relatives «au travail de sape contre le parti.» Il n'est pas le seul cadre à avoir été convoqué à comparaître devant la commission de discipline. «Nous sommes plusieurs cadres dans cette situation et l'on doit d'abord discuter entre nous avant de prendre une décision sur la question de comparaître ou non devant la commission», a-t-il indiqué dans sa dernière déclaration à la presse.

K. H.

d'alerte», un appel, dit-elle, pour constituer un «front intérieur». Louisa Hanoune veut sensibiliser la société civile aux «menaces que font planer sur l'Algérie les puissances étrangères». L'ambassadeur américain en Algérie, croit-elle savoir, veut remettre en cause la règle de 51-49 qui détermine la part de la prise du capital dans les entreprises de droit algérien. La situation prévalant au Mali et ce qui s'est passé en Libye, sont à ses yeux autant d'événements ne présageant rien de bon pour notre pays. La SG du PT s'est dite, par ailleurs, déterminée à défendre le droit des catégories démunies et à soutenir les peuples opprimés, notamment le peuple palestinien.

L. G.

RÉSULTATS DU BAC 2012 SUR LE SITE DE L'ONEC Disponibles en ligne depuis hier

Les résultats de l'examen du baccalauréat de la session de juin 2012 sont accessibles depuis hier vendredi, à partir de midi, sur le site internet de l'Office national des examens et concours (Onec). Durant tout l'après-midi les candidats, ayant passé les épreuves du Bac, et dont le nombre dépasse les 560.000, ont afflué sur cette plateforme web de l'Onec pour connaître leurs résultats, en attendant l'affichage au niveau de leurs établissements scolaires. Cette affluence n'a pas été, signalons-le, sans désagrément, attendu que l'accès au site de l'Office n'a pas été des plus faciles pour les candidats. Et pour cause, a-t-on constaté, la saturation des serveurs hébergeant le site de l'Onec à cause de ce flux important enregistré en un laps de temps très court. Pour l'heure aucun résultat officiel n'a été communiqué concernant le taux de réussite à cet examen.

M. B.

IL Y A 20 ANS TOMBAIT SOUS LES BALLES LE PRÉSIDENT MOHAMED BOUDIAF L'acte «isolé» qui a changé le cours de l'histoire de l'Algérie

PAR SADEK BELHOCINE

29 juin 1992 - 29 juin 2012 : vingt ans ont passé depuis l'assassinat de Mohamed Boudiaf, président du Haut Comité d'Etat (HCE) à la Maison de la culture d'Annaba où il animait une conférence devant les cadres de la nation. Il était revenu au pays de son exil marocain après la démission du président Chadli Bendjedid, le 2 janvier 1992. Il est rappelé en Algérie pour venir y présider le HCE jusqu'au tragique 29 juin 1992 où il trouva la mort. Les 165 jours que durera son règne durant lequel il suscita l'adhésion de tout le peuple algérien. Il a pris la tête du HCE au moment où l'Algérie entrait de plain-pied dans une zone de turbulences politiques et au bout de quelques semaines, les Algériens ont appris à connaître l'homme et sa démarche et ont cru en lui pour une Algérie meilleure. Un espoir qui allait être vite brisé par une rafale de mitraillette tiré par un sous-lieutenant du groupe d'intervention spécial (GIS), Lambarek Boumaârafi qui jeta une grenade pour faire diversion et tira à bout portant sur le président le tuant sur le coup. Une commission d'enquête retient la thèse de l'acte isolé qui est cependant caractérisée par des zones d'ombres non «éclairées» à ce jour. Il est vrai qu'avant cet acte isolé perpétré par le sous-lieutenant Lambarek Boumaârafi, le défunt président avait souvent dans ses interven-

tions, discours sur les méfaits de la mafia politico-financière. L'homme de Novembre parlait d'une rupture radicale avec les pratiques désastreuses, qui avaient cours en ce moment-là en Algérie. Un chantier qui tenait particulièrement à cœur à l'un des principaux artisans du déclenchement de la lutte armée qui sera contrarié par l'acte «isolé» de Boumaârafi. C'est en 1945, après les massacres de Sétif-Guelma-Kherrata que Mohamed Boudiaf, rejoint le mouvement nationaliste de Messali Hadj en adhérant au PPA. Deux ans plus tard, en 1947, il participe à la création de l'Organisation secrète en 1947, branche armée secrète du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD). Il fut chargé de mettre sur pied une cellule de l'OS dans le département de Constantine. Un travail dans la clandestinité qui ne l'a pas empêché de s'entourer d'un noyau de militants qui fut à l'origine du déclenchement de la lutte armée le 1^{er} Novembre 1954. Il sera le coordinateur du «Groupe des 22» qui déclenchera la lutte armée qui marque le début de la Guerre d'indépendance, le 1^{er} Novembre 1954. Deux ans plus tard, en août 1956, ce fut le congrès de la Soummam à l'issue duquel il devient membre du CNRA (Conseil national de la révolution algérienne). La même année, il est arrêté en 1956 en compagnie de Mohamed Khider,

Mostefa Lacheraf, Hocine Aït Ahmed et Ahmed Ben Bella – tous dirigeants du FLN – par l'armée française suite à l'arraisonnement de l'avion qui les transportait du Maroc vers la Tunisie. Il sera libéré le 16 mars 1962 après les Accords d'Evian. Dès les premiers jours de l'indépendance chèrement acquise, l'homme de Novembre ne tarda pas à exprimer ses idées qui «dérangeaient» les dirigeants de l'époque. Boudiaf, constamment fidèle à ses idées, s'était opposé au coup de force contre le GPRA par l'état-major général de l'ALN des frontières, a connu la prison dans l'Algérie indépendante pour finalement s'astreindre à un exil forcé durant lequel il a fondé un parti d'opposition, le Parti de la révolution socialiste (PRS). A la mort du président Boumediène, il dissout le PRS et se consacre à ses activités professionnelles en dirigeant une briqueterie à Kénitra (Maroc), jusqu'au début de 1992 où il met fin à son exil. Il apparaissait comme un homme neuf, non impliqué dans la gestion des différents régimes et il est pressenti pour sortir le pays de l'impasse. Il disait vouloir mettre fin à la corruption qui gangrenait la société. Le destin de l'homme fut stoppé par l'acte «isolé» du sous-lieutenant Boumaârafi. Un acte «isolé» qui a changé le cours de l'histoire de l'Algérie.

S. B.

UN ATTENTAT KAMIKAZE CIBLE LE COMMANDEMENT RÉGIONAL DE LA GENDARMERIE

Les terroristes frappent à Ouargla

Le terroriste voulait faire beaucoup de morts parmi les gendarmes. Il roulait à grande vitesse, ce qui laisse prédire que la préparation de cet attentat s'est faite hors de nos frontières et dans une conjoncture très complexe. Il est question du cinquantenaire de l'indépendance de l'Algérie. L'Algérie est ciblée dans sa propre histoire.

PAR LOTFI HADJI

29 juin de ce vendredi cauchemardesque. 5h du matin. Une forte déflagration est ressentie sur plusieurs kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Ouargla. Toute la population est sous le choc. Que s'est-il passé, s'interrogent les citoyens ? Un kamikaze, d'origine inconnue, a tenté de forcer le siège du commandement régional de la Gendarmerie nationale de Ouargla, situé en plein centre de ladite wilaya. Ce terroriste a été, fort heureusement, freiné par des barricades dressées par les gendarmes à quelques mètres seulement de l'entrée principale de leur CR. Des tirs de balles nourris ont été échangés entre les gendarmes et le



Les éléments de la Protection civile sur place après le lâche attentat kamikaze.

kamikaze. Un bref accrochage qui a poussé le terroriste à déclencher son engin de mort occasionnant une forte explosion tuant sur le coup le terroriste. L'explosion a provoqué un énorme souffle qui a provoqué l'effondrement d'une façade et d'un poste de surveillance du CR. Bilan : un officier mort sur le coup et trois gendarmes blessés et évacués vers l'hôpital de la ville. Suite à cet attentat, le périmètre du siège du CR de la Gendarmerie nationale a été complètement bouclé, afin de permettre d'évacuer les blessés. Une enquête est menée, actuellement, afin de tenter d'identifier le terroriste, mais surtout élucider les circonstances de l'attentat, à commencer par connaître la provenance du véhicule utilisé pour cette attaque. Toutefois, il est fort possible que le kamikaze se soit introduit d'un pays voisin, la Libye ou la Tunisie ou même le Niger. En attendant les résultats de

l'enquête, des pistes sont sérieusement suivies par les enquêteurs de la Gendarmerie nationale. D'ailleurs, il est fort possible que les auteurs de cet attentat appartiennent au mystérieux groupe terroriste appelé le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (Mujao). Cette organisation avait, à maintes reprises, menacé de frapper les intérêts algériens. En mai dernier, un porte-parole du Mujao avait menacé d'exécuter des attaques ciblant le territoire algérien. L'Algérie est considérée par cette organisation comme étant le seul pays ennemi, faut-il le signaler. Le même groupe est derrière le rapt, le 5 avril dernier dans la ville malienne, Gao, des 7 diplomates algériens. Il est important de rappeler, également, que c'est le même groupe qui est derrière l'attentat suicide ayant ciblé, le 3 mars passé, le siège de la brigade territoriale de la

Gendarmerie nationale de Tamanrasset. Un attentat qui avait fait 23 blessés : 17 gendarmes et 6 civils qui étaient de passage. L'acharnement de cette organisation criminelle suscite beaucoup d'interrogations sur son origine, sur ses objectifs et sur ses plans qui ciblent l'Algérie. En tout cas, l'insécurité qui règne actuellement au Sahel et dans certains pays maghrébins affectent la sécurité des frontières algériennes. Des frontières qui sont de plus en plus les cibles des groupes terroristes et des trafiquants agissant dans le crime organisé. Toutefois, l'enjeu sécuritaire est pris très au sérieux par les autorités algériennes. Cela dit, non seulement les frontières algériennes, tant celle de Tunisie que du Maroc sont hautement sécurisées et des caméras de télésurveillance sont en train d'être installées afin de mieux lutter contre les forces du mal.

Au moment de mettre sous presse nous apprenons que le Mujao a revendiqué l'attentat **L. H.**

IL LEUR PROPOSAIT SON AIDE POUR SUBTILISER LEUR ARGENT

L'escroc des retraités arrêté en flagrant délit

Un homme, âgé d'une trentaine d'années, originaire de Blida, a été arrêté il y a quelques jours, par des policiers au moment où il subtilisait l'argent des retraités au niveau d'un bureau de poste à Blida. Le jeune en question proposait son aide aux retraités voulant retirer leur pension afin de leur faciliter ce qui peut être parfois un vrai parcours du combattant pour les vieux pensionnés. C'est ainsi que quatre retraités ont été dépouillés par cet escroc. Ces malheureux lui ont livré leurs chèques tout en lui faisant confiance. C'est à partir de là que l'arnaqueur avait utilisé les chèques de ses victimes, retiré des sommes d'argent et subtilisait une partie de cet argent, avant de leur donner le reste de la pension. Vu leur âge très avancé, les retraités ne se sont pas rendus compte que leur pension manquait d'argent. Toutefois, les policiers de Blida ont été informés du comportement très suspect de ce jeune. C'est ainsi qu'une enquête a été ouverte par les agents de police afin de faire tomber le suspect la main dans le sac. Et c'est ce qui s'est produit par la suite. Le jeune en question sera interpellé en flagrant délit en train de subtiliser la pension de ses victimes. Il a été présenté devant le procureur de la République près la cour de Blida, lequel l'a fait placer sous mandat de dépôt. **L. H.**

TRIBUNAL CRIMINEL D'ALGER

Peine capitale contre 8 terroristes

Huit individus, dont Droukdel Abdelmalek accusés d'assassinats, d'enlèvements, de torture et d'attentats à l'explosifs ciblant des lieux publics, ont été condamnés jeudi à la peine capitale par le tribunal criminel d'Alger, rapporte l'APS.

Charabi Omar, Namchi Wassim, Gattaf Rabah, Lounes Said, Rabi Chérif Saïd Arzouni Mohamed et Droukdel Abdelmalek ont été condamnés par contumace à la peine capitale. Toumi Mohamed qui était présent à l'audience a aussi écopé de la même peine. Deux autres accusés, à savoir Chamami Mohamed et Brahimi Nabil, ont bénéficié de l'acquittement. En ce qui concerne Hassan Hattab et Saïfi Amari (dit El Para), le juge Reggad Mohamed ne s'est pas prononcé sur le réquisitoire du parquet général pour "une finalisation de la procédure de contumace étant donné qu'ils sont considérés en état de fuite conformément au dossier présenté durant le procès", selon le parquet.

Ces deux accusés qui se trouvent en détention n'étaient pas présents durant le procès. Les mis en cause sont également poursuivis pour les chefs d'inculpation de "constitution

d'une association de malfaiteurs, vols qualifiés et détérioration des biens de l'Etat". Selon l'arrêt de renvoi, les faits remontent à 2006 lorsque les forces de sécurité se sont accrochées avec des terroristes au lieu dit Haïzer dans la wilaya de Bouira. L'opération s'était soldée par l'élimination de quatre terroristes et l'arrestation d'un autre, nommé Toumi Mohamed, "principal accusé dans cette affaire, ayant tué trois éléments des forces de sécurité malgré ses blessures", selon la même source.

Lors des interrogatoires, le prévenu a reconnu les accusations retenues contre lui, d'"adhésion à un groupe terroriste activant dans la région de Bouira et divulgué les noms de ses membres".

Il a également reconnu la responsabilité de son groupe dans plusieurs opérations terroristes dont celui qui a coûté la vie à 12 militaires dans la région de Chiria (wilaya de Blida) en 1993. Il a aussi reconnu sa participation en 1994 à l'enlèvement du chanteur Maâtoub Lounes et l'assassinat dans la même année de 12 policiers dans la région de Boukhalfa (Tizi Ouzou). **R. N.**

IL A POIGNARDÉ JUSQU'À LA MORT SON AMI ÂGÉ DE 20 ANS

Devenu assassin à l'âge de 17 ans

Un drame douloureux a secoué, récemment, la ville de Béchar. En effet, un jeune mineur, âgé de 17 ans, répondant aux initiales de A.A, a poignardé jusqu'à la mort son ami, Z.M, âgé de 20 ans. Une fois l'acte accompli, le jeune mineur s'est présenté, vers 3h20 du matin du 26 juin dernier, au siège de la sûreté de wilaya de Béchar pour déclarer son forfait. Ici, le mineur a tout raconté aux policiers et a même avoué être l'auteur de cet assassinat. Un meurtre qui a eu lieu à partir d'une mésentente entre les deux jeunes personnes

et qui, malheureusement, s'est terminée par la mort de Z.M âgé de 20 ans. Par ailleurs, l'auteur a été entendu sur procès-verbal et présenté devant le procureur de la République près la cour de Béchar, lequel a ordonné son incarcération en attendant qu'il soit jugé pour son acte. D'autre part, il est important de rappeler l'accroissement du phénomène des meurtres dans le milieu des jeunes. Un phénomène qui ne cesse de prendre beaucoup d'ampleur. Il est aussi important de rappeler le meurtre d'un jeune mineur natif de Jijel,

causé suite à une simple dispute qui s'en est suivie après la fin d'un match de football dans un quartier de ladite wilaya. Aujourd'hui, des jeunes mineurs n'hésitent pas à recourir aux armes blanches tout en poignardant leurs victimes. Un acte dangereux qui est en train de devenir une mode chez les mineurs. Des mineurs, aussi, qui recourent de plus en plus à la drogue. Un autre phénomène en vogue. Alors, faut-il sensibiliser encore davantage les mineurs des dangers du cannabis ? **L. H.**

PROPRIÉTAIRE D'UN IMPORTANT DÉPÔT SITUÉ AU CŒUR D'ORAN

9 véhicules volés découverts chez un jeune de 30 ans

Les unités de la police de la sûreté d'Oran ont arrêté, il y a quelques jours seulement, un dangereux trafiquant de véhicule, cela au sein même de son hangar où neuf voitures de différentes marques ont été découvertes sur place. En effet, tout a commencé par un simple coup de fil que la police a reçu il y a trois jours. En fait, un citoyen a alerté les policiers, cela en composant le numéro vert « 15 48 », mis à la disposition par la police. Le citoyen en question a informé les policiers sur l'existence d'un suspect qui serait le propriétaire d'un vaste hangar, situé en plein centre-ville d'Oran, où des véhicules suspects sont gardés et repeints dans une autre couleur par le propriétaire. Partant de cet important renseignement, les unités de la police ont lancé une opération ciblant ledit hangar. Une opération qui a permis aux policiers d'arrêter le propriétaire, un jeune âgé de 30 ans et la récupération de neuf véhicules volés auparavant dans plusieurs quartiers d'Oran, alors que d'autres ont été dépouillés dans diverses wilayas de l'Ouest. Le trafiquant avait, à chaque fois, réceptionné les véhicules volés avant de changer leurs plaques d'immatriculations ainsi que les documents (cartes grises) et les couleurs de ces engins. Une fois le look changé et les documents aussi, le trafiquant vendait ces véhicules à ses « clients », et cela, en contrepartie de sommes beaucoup moins élevées qu'aux marchés de vente de voitures. Toutefois, les agissements de ce trafiquant ont pris fin avec son arrestation, cela grâce à la contribution des citoyens. **L. H.**

DURANT LE MOIS DE RAMADHAN

6.000 agents de contrôle mobilisés

Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, a annoncé, jeudi à Mostaganem, la mobilisation à l'échelle nationale de 6.000 agents pour contrôler les pratiques commerciales durant le mois de Ramadhan.

PAR RAYAN NASSIM

"6.000 agents, répartis entre 3.000 brigades, seront mobilisés à l'échelle nationale durant le mois sacré de Ramadhan pour assurer le contrôle des marchés et les pratiques commerciales et veiller à l'hygiène des lieux et à la sécurité des produits", a indiqué le ministre dans un point de presse, en marge de sa visite dans la wilaya de Mostaganem. M. Benbada a assuré que "toutes les conditions sont réunies pour assurer une disponibilité des différents produits durant ce mois sacré, qu'il s'agisse des céréales, de la semoule, de la farine, des légumes secs, du lait et de ses dérivés, des viandes, des fruits et des légumes frais", ajoutant que "les marchés enregistreront une abondance des produits à des prix abordables pour le consommateur". Dans ce contexte, le ministre a appelé le citoyen à "une consommation rationnelle, particulièrement durant

la première semaine du mois de Ramadhan, pour ne pas contribuer indirectement à une hausse des prix". Par ailleurs, M. Benbada a indiqué qu'une enveloppe de l'ordre de 10 milliards DA a été allouée pour la réalisation de marchés de proximité et couverts au niveau national, afin de lutter contre le commerce parallèle. Il a également souligné que les pouvoirs publics ont contribué à la réhabilitation et la modernisation des marchés, durant le dernier quinquennat. Dans ce sens, le ministre a précisé que l'Etat a alloué, l'année dernière, environ 5,6 milliards de dinars pour aider les communes à moderniser ces marchés. Il est à noter que 43 marchés de gros relevant des communes sont opérationnels au niveau national alors que deux relevant de l'Etat sont en activité dans les wilayas de Tipasa et Tlemcen. D'autre part, lors de sa visite à l'inspection de contrôle de la qualité et la répression de fraude au niveau du port commercial de Mostaganem, M.



Mustapha Benbada.

Benbada a demandé aux agents de contrôle de la qualité d'être "des soldats veillant à la protection de l'économie nationale et les intérêts du citoyen". Le ministre du commerce a également inspecté le marché cou-

vert de "Hai Salamandre", au chef-lieu de la wilaya, qui entrera en service au début du mois de Ramadhan ainsi que des entrepôts frigorifiques de Mostaganem (Magmos).

R. N.

SYSTÈME D'INFORMATION SANITAIRE

Le nécessaire partenariat

PAR LAKHADRI BRAHIM

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Djamel Ould Abbès, a indiqué jeudi à Alger que le programme de coopération avec l'Union européenne (UE) en matière de santé offre une véritable occasion au développement du partenariat et aux transferts de connaissances et de savoir-faire dans le domaine particulier des systèmes d'information sanitaire (SIS). "Il est particulièrement important de mener ensemble une analyse globale de la situation dans le secteur afin de construire une architecture d'un système sanitaire et décisionnel (SID) avec l'introduction du dossier électronique médical (DEM) comme fondation d'un système d'information performant", a estimé Ould Abbès lors d'une con-

férence sur la conception du SIS/SID en Algérie, en présence d'experts de l'UE. La mise en oeuvre de ce système est accompagné par l'UE dans le cadre du Programme d'appui au secteur de la santé en Algérie (PASS) initié en 2008. Pour Ould Abbès, le secteur de la santé est "non seulement un producteur de données sanitaires mais aussi un utilisateur par excellence de ces informations indispensables pour le pilotage du système de santé, tant sur le plan de la planification sanitaire, que de sa mise en œuvre, son suivi et

son évaluation". "L'axe de prévention, les axes relatifs au diagnostic et l'offre de soins sont donc les fondements principaux de la politique de santé. Le développement, d'un système d'information sanitaire en est l'un des principaux outils", a-t-il expliqué. Ould Abbès a évoqué, dans ce cadre, la problématique de la fiabilité et de la disponibilité en temps opportun de ces informations, parce qu'elles constituent, a-t-il dit, "un fondement à toute bonne décision et action de santé publique, tant au niveau local, régional,

national qu'international". En effet, les indicateurs de santé, en général, et de veille sanitaire, en particulier, doivent être "stratifiés, étudiés analysés et validés" pour disposer d'une information de qualité permettant des décisions et une réactivité "adaptées" avec comme impact une santé améliorée, a-t-il relevé. «Compte tenu de la diversification et de la complexité des risques sanitaires actuels, il est impératif que la remontée de l'information se fasse au bon moment», a-t-il ajouté.

L. B.

OULD EL HOCINE DÉNONCE LA SPOLIATION DE L'EPSR SUR LA BASE DE FAUX DOCUMENTS

La force du droit contre le droit de la force

PAR SADEK BELHOCINE

La force doit revenir à la loi. L'on peut ainsi résumer en quelques mots l'affaire EPSR/ENPS qui traîne depuis plus d'un quart de siècle. La force du droit consacre l'Etat de droit. Le moudjahid Mohamed Chérif Ould El Hocine, ancien officier de la wilaya IV historique, est au cœur de ce combat. Une décision de justice attend son exécution depuis que la chambre administrative de la Cour suprême, par arrêt en date du 16 février 1997, ordonna la restitution de tout le patrimoine de la société privée Epsr à ses propriétaires et ce, après avoir annulé purement et simplement l'arrêté interministériel du 21 octobre 1987. Cette décision de justice n'a pu être exécutée à ce jour. Récemment, d'anciens baroudeurs de l'ALN et pas des moindres, Mohamed Mechat, membre du groupe des «22», Si Lakhdar Bouregaa, commandant de la wilaya IV historique, Mohamed Saïki, officier de l'ALN de la même wilaya et d'autres illustres compagnons d'armes du moudjahid Mohamed Ould El Hocine se sont indignés contre le déni de justice qui frappe leur compagnon. En cette veille du cinquantième anniversaire de l'indépendance, Mohamed Chérif Ould El Hocine est revenu, lors d'une conférence de presse tenue mercredi au siège de son entreprise à Chéraga, sur les péripéties qui ont conduit à la spoliation par le gouvernement algérien de sa société dénommée EPSR et afficher sa volonté de poursuivre le «combat» pour que la force revienne au droit. Un de ses compagnons, le moudjahid Abdelmoula Mohamed dit "Mohamed tolier", auteur de plusieurs attentats à Alger contre la soldatesque coloniale, présent à la conférence de presse, s'est fait le porte-voix des moudjahiddine et compagnons d'armes de Mohamed Chérif Ould El Hocine pour interpeller le président de la

République, Abdelaziz Bouteflika, à l'effet de désigner «une commission, composée de personnalités indépendantes pour faire la lumière sur cette affaire et rétablir dans ses droits le moudjahid». Le combat de Mohamed Chérif Ould El Hocine est «un combat pour la justice», a-t-il soutenu, insistant sur le fait qu'«il n'y a pas de pire aveugle que celui qui ne veut pas voir». L'arbitrage du chef de l'Etat est souhaité par les baroudeurs de l'ALN pour «arrêter ce cinéma» qui a pour origine une scabreuse affaire ayant conduit à l'arrestation, en décembre 1980, de Ould El Hocine pour atteinte à la sûreté de l'Etat et qui a connu des prolongements dont a eu à pâtir Mohamed Chérif Ould El Hocine. Malgré les multiples arrêts de justice rendus en sa faveur, tel que l'annulation de l'arrêté interministériel du 21 octobre 1987 pris par trois ministres qui décidèrent de transférer la société privée EPSR au secteur public à la faveur de la création de l'ENPS à laquelle ont été transférés les biens mobiliers et immo-

bilier de l'EPSR et surtout l'arrêt de la Cour suprême, chambre administrative, du 16 février 1997 ordonnant la restitution de tout le patrimoine de la société privée Epsr à ses propriétaires et ce, après, justement l'annulation de cet arrêté interministériel du 21 octobre 1987. Le moudjahid Mohamed Chérif Ould El Hocine, attend toujours et ne désespère pas de récupérer son entreprise, ne s'avouant pas vaincu par le refus de toute exécution par le ministère des Travaux publics de l'arrêt de la Cour suprême assorti de la formule exécutoire présenté par l'huissier de justice près le tribunal de Bir Mourad Raïs (Alger). Quel beau cadeau pour le moudjahid Mohamed Chérif Ould El Hocine, en ce 50ème anniversaire de l'indépendance du pays, si les hautes autorités du pays, dans un souci de consacrer l'Etat de droit pour lequel ils se sont engagés, prenaient la décision de rétablir dans ses droits, le moudjahid Mohamed Chérif Ould El Hocine.

S. B.

DURANT L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

La BNA réalise un bénéfice net de 34,8 mds de DA

La Banque nationale d'Algérie (BNA) a annoncé jeudi dans un communiqué avoir réalisé un résultat net de 34,8 mds de DA en 2011, en progression de 6,8% par rapport à 2010. Les performances de la BNA ont été également confirmées par une croissance de 8,1% pour les produits bancaires et de 12,26% pour les fonds propres de la banque. La BNA ne fournit cependant pas de données chiffrées sur ses réalisations en 2011 en termes de produits bancaires, ni sur ses fonds propres. Elle souligne toutefois que "ces résultats traduisent la conjugaison des efforts de la banque grâce aux trois socles que sont la ressource humaine, le système d'infor-

mation et l'organisation". Avec plus de 2,2 millions de comptes, tous segments confondus, la BNA a poursuivi sa croissance en 2011 en réalisant un bilan total de 1.620 mds de DA, en hausse de 14% par rapport à 2010. Le réseau BNA compte 201 agences, dont certaines lancées en 2011 comprenant des espaces automatiques, fonctionnant sept jours sur sept et 24h/24h.

«Le bilan de 2011 est aussi l'émanation ordonnée des efforts de la BNA en direction de sa ressource humaine, ressource essentielle et interface incontournable avec notre clientèle», commente la banque dans son communiqué.

SÉCURISATION DES ROUTES DE LA CÔTE OUEST

La Gendarmerie sur tous les fronts

Les services de la Gendarmerie nationale ont mobilisé des moyens aériens et terrestres pour renforcer le contrôle des routes côtières de la région ouest du pays, a indiqué, jeudi à Oran, le Commandant du 2e groupement régional de la Gendarmerie nationale.

"Toutes les unités territoriales de ce corps ont été renforcées pour consolider la sécurité routière et contribuer à la quiétude des estivants fréquentant en grande partie ces routes pour atteindre les différentes plages et les complexes touristiques", a souligné le colonel Abdelkader Kherroubi.

Il intervenait en marge des "portes ouvertes" sur la Gendarmerie nationale, inaugurées par le chef d'état-major de la 2^e région militaire (RM), le général Yassine Aïdoud.

Dans ce contexte, le colonel Kherroubi a indiqué que les unités relevant du territoire du 2^e GRGN disposent cette saison de trois hélicoptères, au lieu de deux appareils précédemment. La couverture du territoire relevant de ce groupement est assurée également par 600 gendarmes auxquels s'ajoutent 200 motards.

APS

GAZODUC MEDGAZ

Il fête sa 1^{re} année d'exploitation

La livraison de gaz algérien pour l'Union européenne augmente et pourrait dépasser largement le niveau actuel de livraison, tant les Européens s'intéressent de plus en plus au gaz algérien.

PAR AMAR AOUIMER

Depuis avril 2011, le gazoduc sous-marin, financé pour moitié par un prêt de 500 millions d'euros de la Banque européenne d'investissement, fournit en gaz algérien le marché espagnol. Si Medgaz est techniquement en mesure de fonctionner à 100% de ses capacités, comme s'en est félicité son conseil d'administration, réuni le 30 mai dernier à son siège d'Almeria, le gazoduc le plus profond de la Méditerranée, mis en service en avril 2011, vient, cependant, de fêter sa première année d'exploitation commerciale dans un environnement économique plus ou moins dégradé, selon des experts, rapporte le site d'observation économique de la Méditerranée. Medgaz est un mastodonte, capable de transporter, sur 210 kilomètres et à plus de 2.000 mètres de profondeur, huit milliards de mètres cubes par an de gaz naturel entre Beni Saf, sur la côte algérienne, et le port d'Almeria, au sud-est de l'Espagne, sans transiter par un pays tiers, à l'inverse du Maghreb-Europe Gas Pipeline qui traverse le Maroc. A terme, Medgaz, actuellement alimenté par l'immense gisement d'Hassi R'mel, pourrait même servir à l'acheminement du gaz du Nigeria via la construction d'un gigantesque gazoduc transsaharien. Le nouveau gazoduc appartient à un consor-



tium de cinq sociétés internationales, l'algérienne Sonatrach (36%), pilote du projet, l'espagnole Iberdrola (20%), l'hispano-émirat Cepsa (20%), l'hispano-italienne Endesa (12%) et la française GDF-Suez (12%), que pourrait bientôt rejoindre l'espagnole Gas Natural Fenosa, actuellement en pourparlers pour racheter une partie des actions que possède la Sonatrach.

Initié en 2001, Medgaz devait répondre à l'augmentation de la consommation de gaz en Espagne, l'un des plus gros importateurs du marché qui dépend pour un gros tiers des exportations algériennes.

En accordant un prêt de 500 millions d'euros pour sa réalisation par le biais de la FEMIP, la Banque européenne d'investissement (BEI) entendait ainsi renforcer sur le long terme la sécurité de l'approvisionnement en énergie de l'Union européenne et contribuer au développement de l'économie algérienne. Mais la crise économique en Europe et en Espagne en particulier, ajoutée à l'essor de l'éolien domestique et à la concurrence du charbon américain, dont les stocks sur le marché se sont accrus depuis le développement de l'exploitation des gaz de

schiste aux États-Unis, a entraîné, au pays du Premier ministre Mariano Rajoy, soutiennent les mêmes experts, un ralentissement de la hausse de la demande de gaz, dont le prix est de plus indexé sur celui du pétrole. «Il ne faut cependant pas jeter le bébé avec l'eau du bain», relativise néanmoins Jacques Percebois, directeur du Centre de recherche en économie et droit de l'énergie de Montpellier et co-auteur du rapport Energies 2050. «Dans ce genre de projets, la rentabilité se calcule à long terme et Medgaz participe à une nécessaire diversification des approvisionnements», considère le chercheur français, qui conseille, pour l'avenir, de renforcer l'interconnexion des systèmes gaziers européens et d'introduire un peu plus de souplesse dans l'indexation du prix du gaz sur celui du pétrole. Mais désormais, l'Algérie garantit la sécurité énergétique de l'Europe qui ne risque plus des ruptures de stocks. L'avenir de la coopération gazière entre l'Algérie et l'Europe augure des avancées appréciables, car plus de 37% des importations du Vieux Continent proviennent de l'Algérie.

A. A.

LE MINISTRE DE LA PROSPECTIVE ET DES STATISTIQUES À PROPOS DU DÉVELOPPEMENT :

«La croissance économique nécessite la stabilité et l'harmonie sociale»

PAR RYAD EL HADI

Le ministre de la Prospection et des statistiques, Hamid Temmar, a estimé, jeudi à l'université de Mascara, que la croissance économique et le développement reposent principalement sur «la stabilité et la cohésion sociale, objectifs que veut atteindre l'Algérie à travers sa politique sociale et de solidarité».

Animant une conférence au profit des doctorants en économie, venus de plusieurs universités du pays, le ministre a indiqué que «le développement économique ne peut jamais être abordé isolément des conditions sociales de chaque pays et ses spécificités».

«L'Algérie a traversé des phases difficiles sur les plans économique dans les années 80 et sécuritaire dans les années 90. Ces

contextes particuliers se sont répercutés sur les efforts déployés pour assurer le développement national et font que les fruits de ces efforts ne se reflètent pas suffisamment sur le terrain», a ajouté M. Temmar. Le ministre a souligné que «l'Etat algérien doit poursuivre sa politique sociale, représentant 40% de ses dépenses et de persévérer dans l'économie de la solidarité», plaidant pour des réformes liées au système bancaire, au renforcement du marché des capitaux et pour la mise en place d'une réglementation du marché du foncier industriel afin de mettre en place une économie, basée sur des ressources hors hydrocarbures. L'intervenant a ajouté qu'il est nécessaire d'ouvrir un champ plus large aux entreprises privées tout en conservant un réseau important d'entreprises publiques,

qui constitue le pilier de l'industrie nationale, tout en ouvrant leurs capitaux aux investisseurs étrangers.

Pour sa part, le professeur Alain Bayanaïem, de l'Université de Paris Dauphine (France), a abordé les rapports finances-industrie et leur évolution dans divers contextes.

Son collègue, Claude Albagli, de l'Université de Paris Est Créteil, a traité des incertitudes théoriques de la croissance européenne, dans un contexte marqué par des crises dans plusieurs pays du Vieux Continent et l'émergence d'économies émergentes en Asie et en Amérique latine. Ces interventions ont suscité un large débat de la part de l'assistance, qui a suivi avec intérêt ces communications.

R. E.

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ANNONCE UN PROGRAMME SPÉCIAL SUD

Vers la modernisation de l'agro-industrie

Le gouvernement a lancé un important programme de développement de l'agriculture dans le sud du pays, a annoncé jeudi le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Rachid Benaïssa.

«Un important programme a été décidé il y a trois mois de cela au niveau du gouvernement pour développer l'agriculture saharienne», a indiqué le ministre lors d'une réunion avec les responsables des Chambres d'agriculture. Benaïssa a expliqué, en marge de cette rencontre, que ce programme «complémentaire» concernait «trois grands» axes.

Le premier concerne la préservation des

parcours au niveau du Grand Sud, notamment dans les régions frontalières, dont la concrétisation a déjà commencé. Le second axe porte sur la préservation et le développement des oasis dans toutes leurs composantes. Quant au troisième chantier, en cours d'exécution, il porte sur la création de grandes et moyennes exploitations pour le développement de l'agro-industrie ou de «l'agriculture d'entreprise». Le président de la Chambre d'agriculture de la wilaya de Tamanrasset, Mohammed Ben Mohammed, a cité certains de ces projets comme l'extension de la céréaliculture, l'amélioration des

rares animales, l'extension de l'oléiculture et la réhabilitation des palmeraies.

Le ministre qui n'a pas avancé de chiffres sur le montant de ces investissements, a expliqué l'intérêt de ce programme par les potentialités existantes dans les wilayas du sud et le rôle important que joue cette région dans l'amélioration de la sécurité alimentaire du pays. Il a cité, dans ce sens, l'exemple des wilayas de Biskra et d'El-Oued d'où proviennent 16% de la production agricole nationale.

R. E.

COOPÉRATION ET PARTENARIAT ALGÉRO-BRITANNIQUE

Les investisseurs anglais intéressés par le secteur de l'énergie en Algérie

Les Britanniques ont manifesté un intérêt croissant au développement des relations avec l'Algérie dans le domaine de l'énergie, lors d'une rencontre organisée jeudi à Londres avec la participation du groupe Sonelgaz. Le développement des relations avec l'Algérie dans le domaine de l'énergie, les énergies renouvelables, la mise au point de réseaux intelligents et le développement de la filière gaz, ont pris une place prépondérante dans les discussions qui ont eu lieu entre les membres de la délégation de Sonelgaz en visite au Royaume-Uni et les représentants de firmes britanniques. Des sociétés britanniques ont exprimé leur intérêt pour accompagner le groupe Sonelgaz dans la réalisation de son plan de développement, doté d'un investissement de 56 milliards de dollars pour la période 2012-2022. Ce plan, présenté par les dirigeants de Sonelgaz, a suscité un vif intérêt des hommes d'affaire britanniques. Le projet de développement des énergies renouvelables, établi à l'horizon 2030, a également retenu l'intérêt des Britanniques. La Grande-Bretagne, qui envisage de produire 60 MW à partir des énergies renouvelables en 2030, veut partager son expérience avec l'entreprise nationale Sonelgaz dont l'objectif est d'assurer un taux de 40% de production de l'électricité en 2030 à partir de l'énergie renouvelable, surtout le solaire. La production de l'électricité à partir des énergies renouvelables sera de 540 MW entre 2014 et 2015 et atteindra 1950 MW entre 2016 et 2021 et enfin 9400 MG entre 2021 et 2030, selon les chiffres fournis par la Sonelgaz. «Nous sommes ouverts à toutes vos propositions, l'entreprise qui veut se tourner résolument vers la modernisation, mise surtout sur le transfert de la technologie et du savoir», a déclaré en substance le PDG de Sonelgaz, Nouredine Boutarfa. «Nous voulons créer une passerelle avec la Grande-Bretagne, il y a beaucoup d'intérêt entre les deux pays, et notre objectif est de développer d'autres secteurs comme la formation et les services», a-t-il ajouté.

R. E.

AFFAIRES ET INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

La perception de l'Algérie en train de changer pour les Britanniques

La perception de l'Algérie est en train de changer de façon radicale aux yeux des Britanniques, ont affirmé jeudi les hommes d'affaires du Royaume-Uni en marge de la rencontre entre Sonelgaz et le consortium MLC consacrée à la recherche de partenariat entre les deux pays. «Notre perception de l'Algérie est en train de changer, l'Algérie est perçue comme un marché stable et prometteur dans un grand nombre de domaines», a déclaré à l'APS M. Dave Brocklesby, directeur général du Consortium MLC, organisateur de l'événement. «La présence de nombreuses compagnies de renom à cette rencontre, et à celles concernant l'Algérie organisées au Royaume-Uni, reflète fidèlement cet intérêt. Nous sommes très intéressés par l'Algérie, nous voulons davantage de relations avec ce pays», a ajouté le responsable de ce consortium qui a une représentation à Oran. De son côté, M. Peter O'Neil, directeur du management de la compagnie patronyme, a également cité l'Algérie comme un marché à fort potentiel dans le secteur de l'énergie, notamment le solaire. «Le marché algérien de l'énergie solaire est parmi les plus importants au monde, nous sommes ravis de découvrir les opportunités d'investissements offertes en Algérie, grâce à cette rencontre», a-t-il soutenu, affirmant avoir pris part à plusieurs événements phares concernant l'Algérie.

R. E.

RELIZANE

300 foyers raccordés au gaz de ville

Trois cents foyers de la localité de Tamda, relevant de la daïra de Mazouna (Relizane), ont été raccordés lundi au réseau de gaz de ville.

Le coût de ce projet, dont les travaux ont duré environ un an, mis en service par les autorités locales, est estimé à plus de 10 millions de dinars, selon des explications fournies.

Les bénéficiaires de cette énergie résidant dans la région montagneuse de Dahra ont exprimé leur satisfaction pour cet acquis qui leur épargne les difficultés d'aller chercher du gaz butane loin de chez eux.

La direction de l'Entreprise de distribution d'électricité et du gaz de l'Ouest (SDO) a programmé le raccordement de plus de 7.400 foyers en 2012 pour augmenter le taux de fourniture en cette énergie, dans la wilaya, de 56% actuellement à 60% en 2013.

En outre, les autorités de la wilaya ont procédé, lundi également, à la mise en service d'un transformateur électrique d'un coût de 35 millions de dinars, qui permettra une meilleure qualité de services en électricité dans les daïras de Mazouna et Sidi M'hamed Benali et d'épargner ainsi aux clients les coupures fréquentes du courant durant l'été.

OUM EL-BOUAGHI

Projet de camp de vacances à Aïn Chedjra

Le site d'Aïn Chedjra, situé à 30 km à l'est du chef-lieu de la wilaya d'Oum El-Bouaghi, abritera un camp de vacances, dont les travaux seront incessamment entamés, a indiqué lundi le directeur du Tourisme et de l'artisanat.

Ce projet coûtera 10 millions de dinars, a indiqué ce responsable qui s'exprimait à la maison de la Culture Nouar-Boubakeur à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du tourisme.

Pour le directeur du Tourisme, la wilaya d'Oum El-Bouaghi (6.337m2 pour 669.000 habitants) "dispose, contrairement à une idée reçue, d'un important potentiel touristique dans le prolongement de la région des Aurès". Situé sur la RN 10, le site d'Aïn Chedjra est tout indiqué pour recevoir les nombreuses familles à la recherche d'un espace de loisirs et de détente.

La forêt d'Aïn Chedjra, couverte de pins d'Alep, de chêne vert et de cèdre, disposera de ce site aménagé pour recevoir les visiteurs dans un cadre organisé, propice pour promouvoir le tourisme vert, a encore souligné le même responsable.

SÉTIF

Mise à niveau des entreprises

Des décisions d'éligibilité pour la mise à niveau de 122 petites et moyennes entreprises (PME) activant dans divers domaines économiques, dans neuf wilayas de l'est du pays, ont été remises, lundi matin à Sétif, aux entreprises concernées.

La cérémonie s'est déroulée à l'Institut de formation professionnelle (IFP) de Sétif, en présence du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Rachid Benaïssa, qui effectuait une visite d'inspection dans cette wilaya.

Dans une allocution prononcée à l'ouverture de la cérémonie à laquelle ont également assisté, les autorités locales et le directeur général de l'Agence nationale de développement de la PME (ANDPME), M. Benaïssa a mis en évidence l'importance de la mise à niveau des PME dans le cadre des réformes économiques en cours, tout en mettant l'accent sur la nécessité d'un accompagnement permanent de l'entreprise pour assurer sa compétitivité.

APS

AÏN TÉMOUCHENT

Entrée en exploitation de la centrale électrique de Terga

La centrale électrique en cycle combiné de Terga (Aïn-Témouchent) est entrée en production au mois de juin, a affirmé, lundi, le directeur de l'antenne locale de la Société de distribution de l'Ouest (SDO).

PAR BOUZIANE MEHDI

Ce mégaprojet, d'une puissance de 1.200 mégawatts (3X 400 MW), "est entré en exploitation ce mois-ci et sa production sera largement suffisante pour couvrir les besoins de la wilaya et ceux d'autres régions du pays", a indiqué M. Hasni Boutouil lors d'une conférence de presse consacrée au bilan d'activités 2011, rapporte l'APS.

"Cette centrale est appelée à jouer un rôle déterminant dans le cadre de l'interconnexion des réseaux nationaux d'électricité", a-t-il ajouté. Le chef de ce mégaprojet avait avancé la date du 15 juin 2012 pour sa réception lors de la visite du ministre de l'Énergie et des Mines, M. Youcef Yousfi en septembre dernier, a-t-on rappelé. Avec pour actionnaires les groupes nationaux Sonelgaz (51%) et Sonatrach (49%), la centrale, fonctionnant au gaz naturel et au gasoil (secours), sera gérée par la société par actions (SPA) Shariket Kahraba Terga (SKT). Elle a été réalisée par le consortium dirigé par Alstom et comprenant la société égyptienne Orascom Construction Industrie pour la



partie génie civil et construction pour un montant de deux milliards de dollars US. Elle assurera un apport appréciable en énergie électrique et contribuera à la sécurisation de l'approvisionnement énergétique du pays, outre les possibilités d'exportation de ce produit. Ce grand acquis a permis, cette année à la wilaya, l'injection de 49 nouveaux postes transformateurs, dont 29 pour la ville d'Aïn Témouchent, a encore indiqué M. Hasni Boutouil. En parallèle, la SDO a lancé les travaux pour la concrétisation de trois nouvelles sources d'alimentation électrique, totalisant 50 km de réseaux à partir de Boutlelis (Oran). Toutefois, cette antenne reste confrontée au problème de recouvrement de ses créances auprès des abonnés ordinaires et

administratifs. D'un total de 226,7 millions de dinars, ces dettes sont d'une importance vitale pour l'entreprise, d'où l'importance de leur recouvrement, a-t-on évoqué. L'entreprise a dû faire face, durant l'exercice 2011, à 15 actes de vols de câbles électriques en cuivre, soit une consistance de 15 km, a-t-il dit, signalant que la reprise de ces réseaux a coûté à la SDO un montant de 39,5 millions de dinars. Cette antenne a investi, en 2011, des montants de plus de 62 millions de dinars pour l'électricité et plus de 7 millions de dinars pour le gaz. En 2012, une somme de 539 millions de dinars doit être investie dans ces deux domaines énergétiques, a-t-on également indiqué.

B. M.

CONSTANTINE

Opération de désamiantage d'établissements scolaires incessante

Une opération de désamiantage des établissements scolaires de la wilaya de Constantine sera "incessamment" lancée pour permettre une saine scolarisation des élèves, a indiqué lundi

le wali, Noureddine Bedoui. Le secteur de l'éducation de la wilaya de Constantine comptabilise 11 établissements scolaires "infectés" par cette substance cancérigène, a révélé le même responsable au cours

d'un conseil de wilaya, précisant que le financement nécessaire a été débloqué pour entamer cette action de "purification" dans deux lycées et trois collèges d'enseignement moyen (CEM). L'élimination

de l'amiante de ces établissements scolaires constitue aujourd'hui "plus qu'une urgence", a souligné M. Bedoui, appelant les responsables de la Direction du logement et des équipements publics (DLEP), chargée de cette opération, de s'inspirer des techniques de désamiantage modernes utilisées à travers le monde qui ne touchent pas à l'ossature des bâtisses.

Il a instruit, dans ce contexte, les responsables concernés d'étudier, en concertation avec des spécialistes, la possibilité de désamianter les constructions concernées sans avoir besoin de les démolir pour les reconstruire une seconde fois. Des consultations avec l'organisme de Contrôle technique des constructions (CTC) et des entreprises étrangères qualifiées devront être engagées avant toute opération de démolition pour étudier la faisabilité de cette variante, a ordonné le wali.

APS

CHLEF

Sélection de 12 sites pour l'investissement dans l'aquaculture

Une douzaine de sites maritimes ont été présélectionnés par la Direction de la pêche et des ressources halieutiques sur le littoral de la wilaya de Chlef dans la perspective d'intéresser les promoteurs à investir dans l'aquaculture, a annoncé, lundi, le directeur local du secteur lors d'une journée d'étude sur la vulgarisation des activités aquacoles. Ces sites, situés dans les communes côtières de la wilaya, à savoir Beni-Houa, Oued Goussine, Ténès, Sidi Abderrahmane, El-Marsa et Guelta, sont extensibles et pourront atteindre à moyen terme la cinquantaine, "pourvu que des promoteurs se manifestent", a-t-il affirmé, en faisant état de 19 demandes d'investissements déposées à ce jour au niveau de la wilaya. Peu connu jusque-là dans la région en raison des traditions des habitants des zones côtières rompues à la pêche traditionnelle,

l'aquaculture pourra connaître, toutefois, un avenir prometteur dans la région, sachant l'intérêt accordé par les pouvoirs publics pour le développement de cette activité et la rareté de la ressource halieutique qui s'est traduite localement, ces dernières années, par une chute de l'ordre de 50% de la production. Une telle activité, dont la rentabilité et la durabilité sont avérées, est à même de combler le déficit de la production halieutique, ont soutenu des participants, en faisant référence à l'expérience de certains pays qui ont réussi à assurer leur autosuffisance en la matière grâce à l'aquaculture. Des exposés portant sur le thème de l'aquaculture ont été présentés lors de cette rencontre à laquelle ont assisté des représentants de banques locales, des promoteurs, ainsi que des représentants d'organismes concernés par le secteur de l'aquaculture.

APS

BOUIRA, DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE

Déficit de 410 millions de dinars en 2011

La Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Bouira a accusé un déficit estimé à plus de 410 millions de dinars en 2011. Ceci est dû en partie au fait de fraudes commises à son encontre et du défaut de paiement des factures par ses abonnés, révèle cette structure.

PAR BOUZIANE MEHDI

« La facture de la société due auprès de ses abonnés a été estimée à plus de 416 millions de dinars, en baisse cependant de 9% par rapport à l'année 2010, siège d'un déficit estimé à plus de 450 millions de dinars », a précisé le directeur par intérim de la société, M Boualem Nedjari, dans un point de presse consacré au bilan d'activité de son entreprise en 2011.

Sur ce montant dû, une somme de 125 millions de dinars est détenue par les abonnés des communes de la daïra de M'chedallah, considérée comme la première région de la wilaya touchée par ce phénomène des factures impayées, a déploré ce responsable, en soulignant que ce montant est en hausse par rapport à l'année précédente où il était de 117 millions de dinars.

Une campagne de sensibilisation a été menée en direction des habitants de la région, en vue de les amener à payer leurs factures par facilité, mais cette opération n'a pas eu l'écho escompté, a-t-il relevé.

La même période (2010-2011) a, par ailleurs, été le théâtre de l'enregistrement



de 270 cas de fraudes et de vols de l'énergie électrique, dont 144 font l'objet de poursuites judiciaires, a-t-on signalé.

M. Nedjari a, également, fait cas d'une perte de 17% d'énergie électrique en 2011, équivalant à 110 GW, contre un taux de 19% de pertes en 2010, outre des pertes financières estimées à 12, 6 milliards de dinars ces 3 dernières années, dont le montant, aurait pu servir, selon lui, "au raccordement de 6.500 foyers au réseau de gaz naturel". S'exprimant sur les contraintes retardant la concrétisation de projets au profit de son secteur, ce responsable a particulièrement souligné le problème des "oppositions des propriétaires terriens", à l'origine de la "non-concrétisation d'au moins 8 grands projets dotés d'un investissement de 48 millions de dinars". Il a

également le problème du déficit en foncier approprié pour l'installation des transformateurs électriques et ce, dans la commune de Bouira, notamment, qui a bénéficié d'un projet de 10 nouveaux transformateurs. Le directeur de la société de distribution de Bouira a signalé, enfin, une hausse de 5%, en 2011, en matière de raccordement au réseau électrique, qui compte, désormais, plus de 138.000 abonnés (dont 6.819 nouveaux), parallèlement à une hausse de 57% en matière de raccordement au réseau de gaz naturel, comptant actuellement plus de 55.000 abonnés (dont 6.419 nouveaux). Le taux de couverture en énergie électrique et en gaz naturel est estimé respectivement à 98% et 60% dans la wilaya, selon la même source.

B. M.

MASCARA, RÉSERVE NATURELLE

12 espèces ornithologiques protégées



La réserve naturelle de reproduction cynégétique de Oggaz (Mascara) contribue à la protection de 12 espèces ornithologiques et une variété de mammifères de la disparition, a-t-on appris lundi de ses responsables. Selon les explications fournies, lors d'une visite au

profit de journalistes et de membres des associations à caractère social initiée par la Direction du tourisme et de l'artisanat à l'occasion de la Journée nationale du tourisme, la réserve s'étend sur une superficie de 6.531 hectares et compte actuellement 100 espèces végétales faisant l'objet de

protection par des cadres spécialisés, ainsi que 70 espèces animales et 50 d'oiseaux. La réserve compte dix espèces de mammifères, dont le renard et le porc-épic et 12 espèces d'oiseaux protégées, la huppe et la cigogne et des reptiles, qui sont soumis à une reproduction organisée et le lâcher dans la nature pour relancer leur vie naturelle. La réserve, mise en place en 1983 et relevant de la Direction générale des forêts, a développé une série de recherches à la station d'expérimentation en plus de l'embaument d'animaux rares ayant péri et leur exposition au petit musée qui lui est rattaché, au profit des visiteurs dont des étudiants et des chercheurs. La Direction du tourisme et de l'artisanat a distribué, en marge de cette visite, des publications pour faire connaître le secteur dans la wilaya dont une carte de tous les sites touristiques, établissements hôteliers et services relevant du secteur, un guide touristique et un dépliant mettant en exergue les atouts de la wilaya dans le domaine du tourisme thermal, culturel, religieux et historique.

APS

BLIDA, TRANSFORMATEUR DE 60.000 VOLTS

Prochaine réception à Sidi Lekbir

Un transformateur électrique d'une capacité de 60.000 volts sera réceptionné avant le mois de Ramadhan prochain à Sidi Lekbir (Blida), a affirmé, lundi, le directeur de la Société de distribution de l'électricité et de gaz du Centre, M. Dridi Laroussi. Cet équipement, qui fait partie d'un projet d'électrification du Grand Blida comportant également un réseau électrique de 10 km, contribuera, une fois opérationnel, à l'élimination des coupures fréquentes d'électricité, a indiqué M. Dridi lors d'une conférence de presse. Il a précisé que ce projet, dont les grands travaux ont été achevés, sera réceptionné, au plus tard, avant le début du mois de ramadhan prochain pour éliminer, principalement, les longues et fréquentes coupures du courant électrique lesquelles ont grandement affecté les citoyens durant la dernière saison estivale. M. Dridi a présenté, par ailleurs, les réalisations de son entreprise pour l'année 2011 ainsi que les projets en voie de réception durant l'année en cours. Il a ajouté, à l'occasion, qu'il a été procédé à la réalisation de 10 lignes électriques sur un total de 19 lignes programmées, de 10 transformateurs de basse tension, outre la réhabilitation de 41 km du réseau faisant partie du programme d'investissement de l'année 2012 pour lequel une enveloppe financière d'1 milliard de dinars a été allouée. Ces projets, a poursuivi M. Dridi, viennent s'ajouter à ceux réalisés en 2011, et qui se résument en la réalisation de 5 lignes électriques, 58 centres de distribution publique, outre la restructuration de 107 km du réseau électrique pour lequel 1,2 milliard de dinars ont été consacrés. M. Dridi a, d'autre part, invité les citoyens à la nécessité d'une consommation rationnelle de l'énergie électrique particulièrement aux heures de pointe, rappelant que le taux de déperdition de l'énergie électrique a atteint, l'année dernière, 22,47%, enregistrant ainsi une augmentation de plus de 2% par rapport à 2010. La Société de distribution de l'électricité et de gaz du Centre a enregistré une augmentation du nombre de ses abonnés atteignant les 207.757 abonnés en 2011, soit une progression de 5,31% comparativement à l'année précédente, selon lui.

EL-TARF, SOLIDARITÉ RAMADHAN Plus de 71 millions de dinars pour les familles nécessiteuses

Un montant de l'ordre de 71,6 millions de dinars a été mobilisé pour la concrétisation de l'action de solidarité en direction des catégories sociales défavorisées dans la wilaya d'El-Tarf, durant le mois de Ramadhan prochain, a-t-on appris, lundi, auprès du directeur de l'Action sociale. Pas moins de 16.538 personnes parmi lesquelles 5.187 handicapés à 100% et 472 démunis non assurés sociaux sont ciblés par cette action caritative, a précisé Laïfa Khelaïfia. La même source a également fait savoir que 104.610 couverts, dont 5.760 seront offerts dans neuf restaurants de Meïdat Ramadhan devant être ouverts dans la wilaya d'El-Tarf, en faveur des personnes dans le besoin et des voyageurs de passage. Localisés dans sept communes de la wilaya, à savoir Bouteldja, Chbaïta-Mokhtar, El-Tarf, El-Kala, Ben M'hidi et Besbès, ces restaurants "assureront durant le mois sacré des repas chauds dans une ambiance conviviale empreinte d'entraide et de miséricorde", a souligné le directeur de l'Action sociale. Une commission d'inspection a été installée pour veiller au bon déroulement des préparatifs. Elle effectuera, notamment, des visites inopinées destinées à vérifier les conditions d'hygiène. S'agissant du couffin de ramadhan, il contiendra des produits alimentaires de première nécessité pour un coût approximatif de 3.500 dinars, a encore affirmé la même source, ajoutant que les achats des produits composant ce "kit" spécial Ramadhan auront été achevés avant la fin du mois en cours, la distribution devant se poursuivre jusqu'à la veille du mois sacré.

APS

IRAK

Un attentat fait 20 morts et plus d'une centaine de blessés

Vingt personnes ont péri et plus de 100 autres blessées jeudi dernier dans une série d'attentats en Irak, selon un nouveau bilan.

Selon un officier au ministère de l'Intérieur, huit personnes ont été tuées et 30 ont été blessées dans l'explosion d'une voiture piégée sur un marché populaire de l'ouest de Bagdad.

Deux personnes ont été tuées et 15 blessées dans un attentat à la voiture piégée à Taji (25 km au nord de Bagdad), selon une source au ministère de l'Intérieur.

Deux membres des milices anti-Qaïda, Sahwa, ont été abattus et deux autres ont été blessés à un barrage à Samarra (110 km au nord de Bagdad), selon un responsable de cette milice.

A Baqouba, à 60 km au nord-est de Bagdad, une voiture piégée a explosé près d'un lieu saint chiite faisant six morts et 51 blessés, selon un lieutenant de police et le docteur Ahmed Ibrahim de l'hôpital de la ville.

Plus tôt, deux personnes ont été tuées et quatre blessées dans l'explosion d'un engin explosif alors que trois personnes ont été blessées dans celle d'une bombe placée contre une voiture, selon des sources policières.

A Ramadi, à 100 km à l'ouest de Bagdad, cinq personnes ont été blessées dans l'explosion d'une voiture piégée garée dans un parking du bâtiment du Département de l'immigration.

APS

ESPAGNE

Deux membres de l'Eta arrêtés à Londres

Deux membres du groupe séparatiste basque Eta, dont un "Etarra" condamné par le passé pour plus de 20 meurtres, ont été arrêtés par la police britannique vendredi à Londres, annonce le ministère espagnol de l'Intérieur.

Cinq membres de l'Eta ont été arrêtés cette semaine en France, en Espagne et en Grande-Bretagne dans le cadre d'une opération conjointe, précise le ministère dans un communiqué. Ignacio Lerin Sanchez et Antonio Troitino, condamné pour 22 meurtres commis dans les années 80 lorsqu'il appartenait à la branche madrilène de l'Eta, ont été arrêtés dans la capitale britannique vendredi.

Troitino a été condamné à plus de 2.000 ans de prison mais a été libéré en 2011 après avoir purgé 24 ans de sa peine.

Affaibli par l'arrestation de la plupart de ses dirigeants, Eta a annoncé en octobre la fin de sa lutte armée, qui a fait plus de 800 morts en plus de quarante ans.

Mais le gouvernement espagnol exclut de négocier une cessation définitive du conflit tant que l'organisation séparatiste n'aura pas accepté de se démanteler et de rendre les armes.

R. I.

EGYPTE, DEVANT L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA COUR

Mohamed Morsi prête serment aujourd'hui

Le président égyptien élu, Mohamed Morsi, va prêter serment devant la Haute cour constitutionnelle, a annoncé la présidence dans un communiqué jeudi soir, après une polémique avec l'armée sur la procédure à suivre pour le transfert du pouvoir.

M. Morsi "se dirigera (...) à 11h (9h GMT) samedi vers le siège de la Haute cour constitutionnelle afin de prêter serment devant l'assemblée générale de la Cour", selon le texte, diffusé par l'agence officielle égyptienne Mena.

Le président se rendra ensuite à l'Université du Caire pour célébrer son investiture et donnera un discours à la nation, ajoute le communiqué.

Le Frère musulman Mohamed Morsi a battu le dernier Premier ministre de Moubarak, Ahmad Chafiq, lors de la première présidentielle après la chute de Hosni Moubarak, renversé par un soulèvement populaire l'an dernier.

Il est le premier islamiste à accéder à la magistrature suprême en Egypte et le premier président égyptien à ne pas être issu de l'appareil militaire.

Le Conseil suprême des forces armées (CSFA), qui dirige le pays depuis la démission sous la contrainte de M. Moubarak le 11 février 2011, s'était engagé à remettre le pouvoir d'ici le 30 juin au nouveau chef de l'Etat.

Mais une polémique a opposé le nou-



veau président au pouvoir militaire sur la procédure de la prestation de serment.

Selon les militaires, le président doit prêter serment devant la Haute Cour constitutionnelle, conformément à la "Déclaration constitutionnelle complémentaire" récemment adoptée par l'armée.

Par cette déclaration, l'armée a récupéré le pouvoir législatif après avoir dissous, à la mi-juin, l'Assemblée du peuple dominée par la puissante confrérie des Frères musulmans, en vertu d'un jugement déclarant illégal le mode de scrutin.

Mais les Frères musulmans, qui ont dénoncé cette déclaration comme "un coup d'Etat", avaient réclamé que la prestation ait lieu devant l'Assemblée du peuple, qu'ils considèrent toujours comme

légitime. Plus tôt jeudi, le porte-parole de la Haute cour constitutionnelle, Maher Sami, avait déjà affirmé que le président élu allait "prêter serment devant l'assemblée générale de la Haute cour constitutionnelle" samedi, composée de magistrats de la cour. Les Frères musulmans ainsi que des militants pro-démocratie avaient appelé à une nouvelle manifestation hier sur l'emblématique place Tahrir au Caire pour faire pression sur l'armée, sous le slogan : "Journée du transfert du pouvoir".

Les partisans des Frères musulmans manifestent depuis plusieurs jours sans interruption place Tahrir pour protester contre les dispositions constitutionnelles prises par l'armée.

R. I./Agence

SYRIE, NOUVELLE JOURNÉE DE VIOLENCES

La réunion de Genève menacée

Les violences ont fait rage jeudi en Syrie avec une répression sans répit de la révolte et un nouvel attentat à Damas, deux jours avant une réunion internationale sur le conflit qui apparaissait menacée dans la soirée par les objections russes au plan de l'émissaire Kofi Annan. Parallèlement, après la perte d'un de ses avions de combat abattu par la Syrie, la Turquie a envoyé un convoi de véhicules militaires et une batterie de missiles sol-air à la frontière syrienne, selon les médias turcs. Dans le centre de Damas, au lendemain d'une attaque contre une chaîne officielle qui a fait sept morts, un

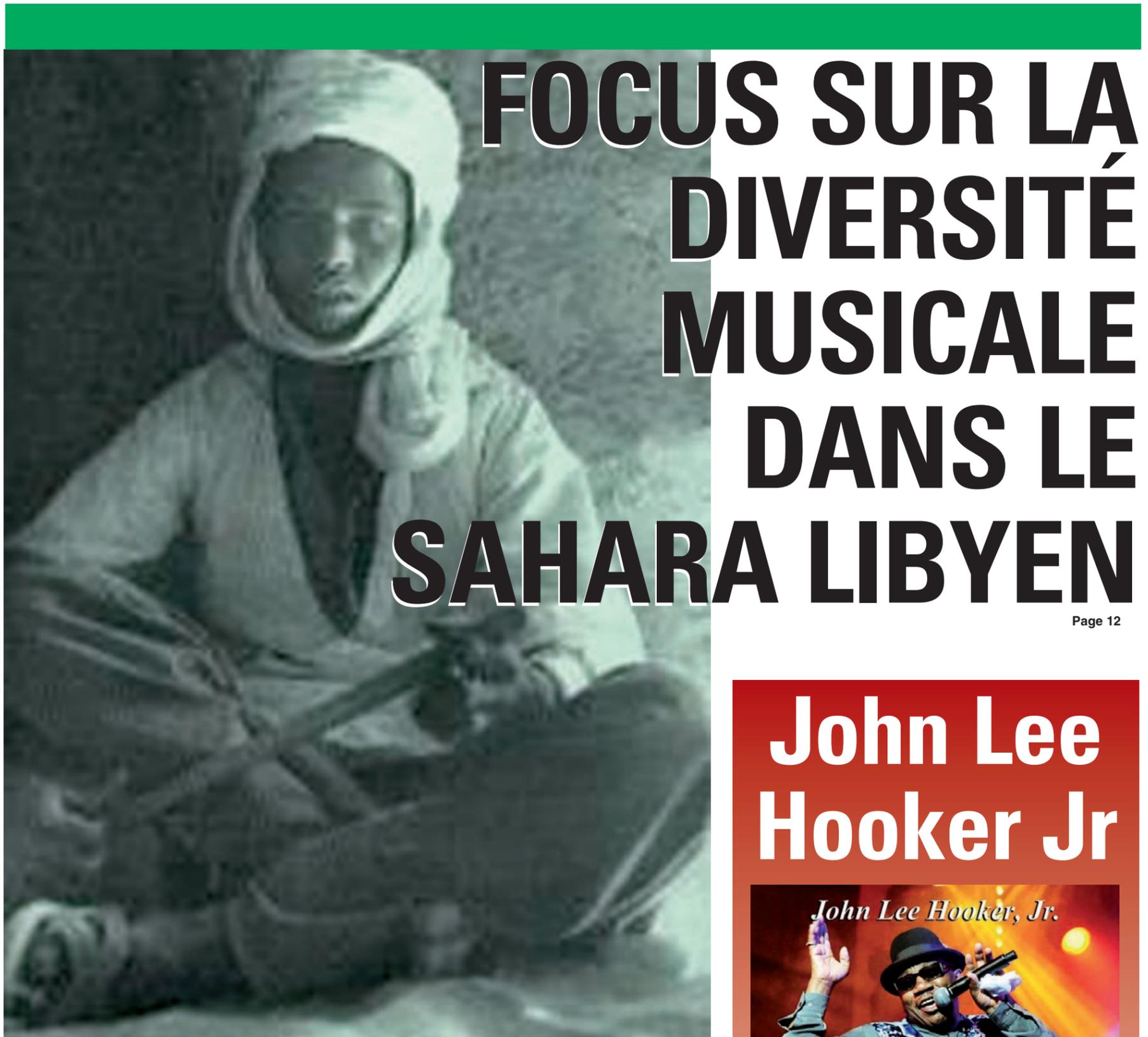
attentat à la bombe a été commis dans le parking du palais de justice faisant trois blessés, un acte attribué par les médias officiels à des "terroristes". Les bombardements des troupes du régime et les combats intenses entre soldats et rebelles

ont de leur côté fait jeudi au moins 91 morts, dont 59 civils, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). Les pilonnages se concentrent sur les bastions rebelles de Homs (Centre), Deir Ezzor (Est), Douma près de Damas, Idleb (Nord-Ouest), défendus farouchement par les insurgés. Se targuant du soutien d'une partie de la population, le régime Assad ne reconnaît pas la contestation et affirme combattre des "groupes terroristes" à la solde de l'étranger. C'est dans ce contexte qu'une réunion du "Groupe d'action" sur la Syrie, à l'initiative de l'émissaire interna-

tional Kofi Annan, doit se tenir aujourd'hui à Genève en présence des chefs de la diplomatie des grandes puissances (Russie, Chine, Etats-Unis, Royaume Uni, France) et de trois Etats arabes, ainsi que des secrétaires généraux de l'Onu et de la Ligue arabe. Mais jeudi soir, des diplomates onusiens assuraient que la tenue de la réunion était menacée en raison des objections russes au plan Annan. Plusieurs ministres des Affaires étrangères, dont ceux des Etats-Unis, de France et du Royaume-Uni, ont menacé de ne pas se rendre à Genève si la réunion risquait de ne pas aboutir à l'adoption du plan de M. Annan. En seraient exclus ceux dont la présence "pourrait nuire à la crédibilité de la transition et mettre en danger la stabilité et la réconciliation", ajoute le texte. Cette clause pourrait impliquer un départ du pouvoir du président Assad, ont suggéré des diplomates. Mais Moscou, principal allié du régime Assad, a dit qu'il n'y avait pas d'accord final sur ce plan de transition et maintenu sa position de refus de toute solution imposée de l'étranger.

Pour tenter de sauver la réunion ministérielle de samedi, Kofi Annan a convoqué hier une réunion préparatoire de hauts fonctionnaires des principales puissances (Russie, Etats-Unis, France, Royaume uni, Chine) et s'est entretenu avec les chefs de la diplomatie de ces cinq pays.

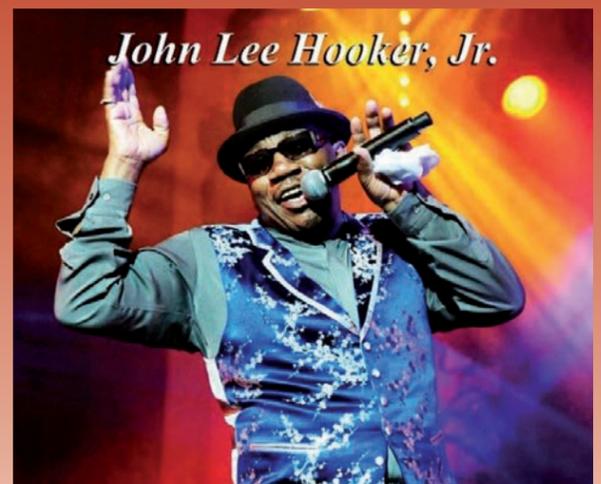
R. I./agence



FOCUS SUR LA DIVERSITÉ MUSICALE DANS LE SAHARA LIBYEN

Page 12

John Lee Hooker Jr



EN CONCERT À ALGER

Page 13

LE 17^E SALON INTERNATIONAL
DU LIVRE D'ALGER
DU 20 AU 29 SEPTEMBRE



20 au 29 Septembre 2012

Focus sur la diversité musicale dans le Sahara libyen

Evoquer la diversité musicale en Libye est un besoin personnel, celui de redonner de l'intérêt à ce bout de terre qui n'arrête pas de faire l'actualité en ce moment. La révolte, la guerre civile, le sang, la mort, Kadhafi, oui mais pas que cela. Partons donc ensemble, à la découverte d'une culture tristement méconnue.

La diversité oui, mais quelles musiques ?

L'objet de cette contribution est de donner un bref aperçu de la diversité musicale qui règne dans un territoire déterminé en fonction de critères géographiques. Cela implique que l'on écarte certaines musiques en raison de leur nature ou de leur extension (musique dite arabo-andalouse, world...)

Pour catégoriser les musiques à retenir ici, il convient de répondre à quelques questions, simples en apparence : comment les nommer ? Par qui sont-elles jouées ou chantées ? Pour qui ? Où et quand ?

Pour ce qui est du terme qui le désigne, la plupart des professionnels se sont mis d'accord pour l'emploi du terme Traditionnelles. D'autres appellations ont été souvent abandonnées pour diverses raisons, c'est le cas, par exemple, de musiques populaires en raison notamment de leurs sens différents chez les Anglo-Saxons. On trouve encore le terme ethnique qui ne semble pas très heureux non plus. Soulignons l'ambiguïté de musique du monde qui est parfois utilisé, bien à tort, comme synonyme de world music. Enfin, on ne peut esquiver les difficultés que posent le terme folklore et ses dérivés.

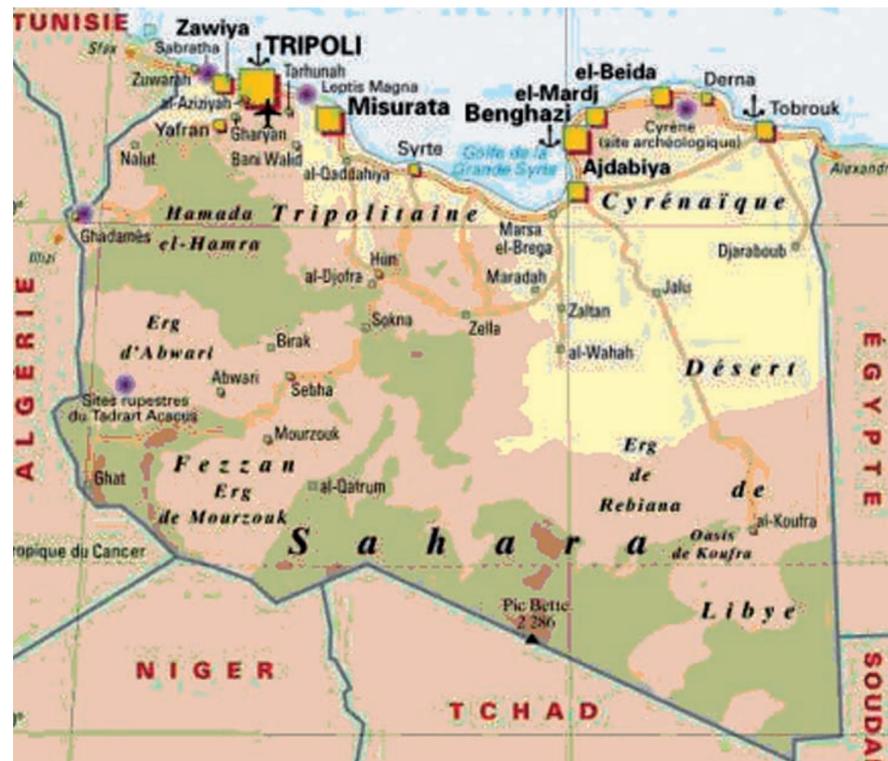
Folklore prend des significations qui varient sensiblement suivant les époques et les régions considérées. Par exemple, dans les ouvrages concernant l'Europe orientale, il faut savoir que folklore a désigné un chercheur que nous appellerions ethnomusicologue. Pour ma part, je propose que cette famille de mots soit réservée à un phé-

nomène qui a pris une extension considérable avec la prolifération de groupes régionaux ou nationaux qui participent à diverses rencontres à travers le monde. En effet, quand les musiques et danses sont sorties de leur contexte (lieux, circonstances, environnement...) pour devenir simple spectacle ailleurs, elles sont soumises aux impératifs propres à un système tout autre que celui dont elles émanent et qui leur impose des distorsions inévitables quant à la durée et l'orientation.

Ainsi, il est difficile d'apprécier l'ampleur de ces distorsions si l'on n'est pas spécialiste de ces partitions dans leur milieu d'origine et il importe donc de rester méfiant quant à la valeur proprement ethnographique de ces performances. Il n'est pas nécessaire, pour autant, de boudier le plaisir qu'elles offrent quand elles sont de qualité. Les problèmes qui se posent lors du déplacement de ces musiques mettent en évidence les caractères en considération desquels on s'autorise à les placer dans la catégorie dite traditionnelle, par exemple un spectacle de danse targui n'aura pas le même effet face à un public d'asiatiques ou d'hispaniques.

Les instruments et leur pratique : une belle harmonie

Chaque population accorde une primauté à un instrument auquel on attribue un rôle plus ou moins identitaire. Par exemple, pour les Toubous dont le centre originel est le Tibesti (nord du Tchad), qui sont établis de longue date dans la région de Koufra à l'est du terri-



toire libyen actuel et se nomment eux-mêmes teda, c'est un luth nommé dans leur langue (le tedaga) keleli. Il n'est

joué que par les hommes pour qui il est le signe de l'entrée dans l'état socialement adulte. Il est capable de transmettre des messages en se substituant à la parole. On le joue soit dans le village, soit dans la brousse où il permet de communiquer avec les animaux sauvages. La plupart des pièces du répertoire sont interprétées sur deux cordes et couvrent un ambitus d'une quinte.

Certaines pièces, empruntées explicitement aux Daza (population plus sahélienne), se jouent avec l'aide d'une troisième corde plus courte qui permet d'exécuter un bourdon intermittent dans l'aiguë alors que les deux cordes principales n'expriment jamais l'octave. Pour les Touaregs, chacun sait que l'instrument emblématique est la vièle monocorde nommée imzad ou inzad ou encore amzad selon les sous-régions puisque les Touaregs, qui en Libye, sont établis sur la frange orientale du pays avec les agglomérations de Ghat et de Ghadamès se répartissent également dans le sud algérien, le Niger et le Mali, et l'on trouve également quelques groupes au Tchad.

La vièle monocorde, comme type instrumental, est répandue dans une aire très vaste sahélienne et sahélienne mais, dans chaque culture, elle est personnalisée par les détails de facture concernant les matériaux, les dimensions et, bien entendu, la structure des

cordes à vide. En cours de jeu, la musicienne fait sonner fréquemment l'octave, construisant ainsi une sorte de cadre sonore à sa mélodie. On y joue aussi des musiques de guérison.

Nous évoquons dans la première partie l'approche de la diversité musicale via les instruments, il faut donc savoir différencier le genre musical par rapport à l'instrument utilisé, ainsi il faut savoir que les Arabes oasiens, partageant avec les habitants de l'ensemble de la Libye une prédilection pour la clarinette double nommée magrouna.

C'est un instrument dont l'ancienneté est attestée par des représentations dans certaines peintures de l'Égypte pharaonique. Elle diffère de la clarinette mizmar de l'Égypte contemporaine qui comporte deux tuyaux sans pavillons et dont un seul est mélodique. Le second est un tuyau bourdon, non percé de trous. Les deux tuyaux de la magrouna, tous deux mélodiques sont percés chacun de cinq trous et munis, à leur extrémité, d'un petit pavillon en corne. Ils sont attachés parallèlement de façon à permettre au musicien de les faire sonner à l'unisson en ouvrant ou bouchant d'un même doigt les trous correspondants des deux tuyaux. L'anche simple battante idioglotte est découpée dans un petit tuyau introduit dans le tuyau principal de l'instrument d'un côté et dans la bouche du musicien de l'autre. Celui-ci pratique la technique dite de respiration circulaire en utilisant sa bouche comme réserve d'air grâce à laquelle l'instrument est insufflé de façon permanente et produit un son continu. C'est un instrument dont l'usage est réservé exclusivement aux hommes.

Si l'on a choisi de présenter l'instrument privilégié de chaque groupe pour illustrer leur différence, celle-ci se manifeste aussi, cela va de soi, dans d'autres aspects des activités musicales. Pour rester dans le domaine instrumental, revenons à la vièle monocorde. Il en existe une également chez les Teda-Daza nommée kiikii (ou encore kinini). Celle des Toubous est plus petite que celle des Touaregs et ne comporte pas de décor dessiné sur la peau qui constitue la table. Chez eux c'est un instrument non moins exclusivement masculin qu'il est exclusivement féminin chez les Touaregs.

Un autre type instrumental : le tambour, bien que présent chez tous, suffirait à lui seul à illustrer notre propos. Il en existe plusieurs types dans chaque groupe. Chez les Toubous c'est un instrument masculin par excellence.

Le nang'ana apanage du pouvoir ou instrument de la fête joué par les jeunes hommes accompagnant le chant des femmes est un instrument à

deux peaux lacées, posé sur une selle de chameau ou au sol en porte-à-faux ou bien suspendu à un piquet et jumelé avec un instrument de la même facture plus petit nommé kwelli. Seule la peau supérieure est frappée à l'aide de deux baguettes droites. En cas d'absence du kwelli, il arrive que l'on frappe les deux peaux du nang'ana.

Un autre type de tambour, d'usage beaucoup plus récent et moins intégré dans la société toubou est le kidi, porté en bandoulière et frappé à mains nues et réservé aux musiciens appartenant à la caste des forgerons qui le frappent pour accompagner leur chant lors des réunions de musique et de danse nommées abi.

Chez les Oasiens, un tambour à deux peaux de facture voisine mais souvent plus petit que le nang'ana nommé tbal ou tobol est joué, notamment pendant les fêtes de mariage, soit par les hommes, soit par les femmes, selon le moment de la cérémonie. Sa garde est traditionnellement confiée à une femme.

Chez les Touaregs, le grand tambour sur mortier, tendu d'une peau de chameau lacée, le tindi est un instrument spécifiquement féminin parfois associé à un tambour d'eau nommé sakalob, également frappé par une femme pour accompagner la danse des femmes et des hommes lors de fêtes diverses. Chez eux, comme chez les Toubous, il y a des musiciens castés jouant des tam-

bours qui leur sont réservés, notamment des gangas joués par paires dont l'un est assimilé à une voix féminine tandis que l'autre exprime une voix masculine.

Il faudrait mentionner d'autres types instrumentaux présents mais sans doute moins répandus dans la région. Entre autres : la flûte, absente chez les Toubous mais présente chez les Touaregs et les Arabes. Chez ces derniers seulement, il faut mentionner une cornemuse nommée localement zokra. Elle est jouée par les mêmes musiciens que ceux qui jouent de la magrouna mais les deux instruments ne sont jamais présents ensemble car ils sont investis du même rôle et sont considérés comme équivalents.

La facture de la zokra libyenne se distingue de celle de la magrouna par la présence du sac en peau de chèvre, la dimension des deux tuyaux plus grands que ceux de la clarinette et le nombre de trous de jeu qui est de quatre dans la cornemuse mais l'inverse n'est pas vrai. De ce fait, l'allure générale de la cornemuse libyenne est très proche de celle d'une cornemuse tunisienne mezwid.



La cornemuse tunisienne mezwid.

Le 17^e Salon international du livre d'Alger du 20 au 29 septembre



La 17^e édition du Salon international du livre d'Alger (Sila) se tiendra du 20 au 29 septembre 2012 au Palais des expositions des pins maritimes (Safex), nous apprenons d'une source sûre. Cette 17^e édition, sous le signe "Le livre vecteur de libération", enregistre un nombre record de participants. Selon la même source, 550 éditeurs nationaux et étrangers ont déjà confirmé leur participation à cette fête du livre et de la littérature.

Par ailleurs, le dépôt des dossiers de participation à cette nouvelle édition du Salon international du livre d'Alger est toujours ouvert. Vous pouvez postuler sur le site officiel de la manifestation.

Notons que cette année, le Sila est marqué par la célébration du cinquantenaire de l'indépendance de l'Algérie et avec cette participation record, le Salon international du livre d'Alger devient ainsi l'un des plus grands salons du livre du monde arabe, selon ladite source.

John Lee Hooker Jr en concert à Alger

L'ambassade des États-Unis d'Amérique vous invite pour un concert exceptionnel d'une légende vivante, John Lee Hooker Jr, le 2 juillet de l'année en cours à la salle Ibn Zeydoun de l'office Riadh El-Feth. Le fils de son père vient enchanter les mélomanes algériens en général et algérois en particulier avec son blues tout droit venu de Detroit, là où il a vu le jour en 1952.

John Lee Hooker Jr est fortement inspiré par la musique de son père. Toutefois, il est beaucoup plus contemporain que lui. Il a, tout au long de sa carrière, sorti beau nombre d'albums dont deux, *Blues with a Vengeance* et *All Odds Against Me*, qui ont été nominés aux Grammy Awards dans la catégorie Meilleur CD traditionnel Blues. Le 2 juillet prochain, il vient fêter le cinquantenaire de l'indépendance de l'Algérie avec les mélomanes algériens, à la salle Ibn Zeydoun, à 16h. Accès libre selon la limite des places disponibles.

Un concert à ne pas manquer !



ANNABA, 4^E ÉDITION DE
"CINÉMA SOUS LES ÉTOILES"

The Artist en ouverture

Le coup d'envoi de la quatrième édition de la manifestation "Cinéma sous les étoiles" a été donné jeudi soir à Annaba, en présence de nombreux amoureux du septième art. *The Artist*, du réalisateur français Michel Hazanavicius, primé au dernier festival de Cannes pour l'interprétation de Jean Dujardin, et considéré comme la révélation cinématographique de l'année 2011, avec 10 Oscars, a été programmé en lever de rideau de cette manifestation, avec le film *Wesh, Wesh* (Qu'est ce qui se passe ?) de Rabah Ameur Zaimache. Organisée par l'Institut français d'Annaba en partenariat avec l'École préparatoire en sciences économiques (EPSE) qui abrite la manifestation, et l'université Badji-Mokhtar d'Annaba, cette manifestation, dont la cérémonie d'ouverture a vu la présence de l'ambassadeur de France en Algérie, André Parant, propose un programme exceptionnel avec une semaine culturelle autour du cinéma et de la musique. Projections d'œuvres primées en présence de réalisateurs et d'acteurs, conférences-débats, concerts de groupes algériens et français sont au menu de ce rendez-vous cinéphile qui tend à devenir une tradition dans l'agenda culturel annuel de l'antique Hippone. La formule quotidienne "Concert à 18 h, projection de films sur écran géant à 20 h 30 puis à 22 h 30" assurera un spectacle permanent de plus de 6 h.

C'est une "façon comme une autre de plonger le public dans les crépuscules d'Annaba pour y goûter la douceur des premières nuits de l'été", a commenté un membre de l'organisation.

La quatrième édition "Cinéma sous les étoiles" se poursuivra jusqu'à mercredi prochain. (APS)

CÉLÉBRATION
DU CINQUANTENAIRE

Riche programme en perspective à Blida

Un riche programme a été mis en place par la wilaya de Blida en prévision de la célébration du cinquantième anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, a indiqué jeudi le wali de Blida, Mohamed Ouchen. Le programme, dont la préparation s'est faite en coordination, notamment, avec les directions de wilaya des moudjahidine, de la jeunesse et des sports et de la formation professionnelle, s'articule, selon M. Ouchen, autour de trois axes ayant trait aux feux d'artifices ainsi qu'à la réalisation de l'épopée de la wilaya de Blida, dont l'intitulé est *Flamme et amour*, produite par l'écrivain et réalisateur Bouziane Hakim.

Celle-ci, a précisé le chef de l'exécutif de la wilaya, passera en revue les différentes étapes traversées par la wilaya ainsi que les réalisations enregistrées dans les domaines économique, social et culturel. Une soirée musicale non stop, animée par l'artiste Nouredine Belghali au stade des Frères Brakni, figure également au programme de la célébration du cinquantenaire de l'indépendance du pays. Le programme, qui s'étalera sur une semaine, comporte aussi un hommage aux équipes sportives ayant remporté des titres dans différentes disciplines, outre un hommage qui sera rendu aux anciens joueurs de l'association sportive de l'Union de Blida à l'occasion du 80^{ème} anniversaire de sa création. Des veillées artistiques au profit des familles seront, par la même occasion, organisées au parc de loisirs et d'attractions ainsi qu'au stade Hamoud Daïdi. Des salons et expositions sont également au programme, à l'instar du salon de la wilaya pour les réalisations des jeunes, abrité par le palais des sports de Bab Essebt, outre des journées de la chanson populaire pour jeunes qu'abritera, du 9 au 13 juillet, le stade Hamoud Daïdi. La clôture de cet événement aura lieu au lycée Benteffifa de Blida à la faveur de l'organisation d'une cérémonie au profit des élèves et étudiants ayant réalisé les meilleurs résultats lors des examens de fin d'année.

APS

7^E ÉDITION DU FESTIVAL ARABO-AFRICAÏN DE DANSE FOLKLORIQUE DE TIZI-OUZOU

Participation de Nouara et d'Aït Menguellet

Plusieurs festivités nationales s'inscriront cette année dans le cadre du 50^e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie. C'est le cas notamment pour le festival arabo-africain de danse folklorique de Tizi-Ouzou. Pour la 7^e édition de ce festival, dont le coup d'envoi sera donné le 4 juillet, il y aura la participation de pas moins de 10 troupes algériennes et de 14 troupes étrangères.

PAR KAHINA HAMMOUDI

D'après les déclarations de la direction de la culture de Tizi-Ouzou à l'APS, cette nouvelle édition, placée sous le signe du 50^e anniversaire de l'indépendance nationale, le commissariat de ce festival a élaboré un programme riche et varié devant débiter par un défilé des troupes participantes qui sillonneront les artères de la ville à partir du Stade du 1^{er}-Novembre pour rejoindre la maison de la culture Mouloud Mammeri, à travers l'avenue Abane-Ramdane, le boulevard Moh Saïd Ouzeffoune et l'avenue Houari Boumediène. Pas moins de 10 troupes algériennes, de Sidi Bel-Abbès, Tamanrasset, Ghardaïa et de Tindouf, notamment, et 14 étrangères dont celles de la Jordanie, de la Mauritanie, de la Côte-d'Ivoire, de la Palestine et du Yémen prendront part à ce festival en animant des spectacles de danse à travers 26 localités de la wilaya. Un colloque international ayant pour thème : "Quand les danses du patrimoine célèbrent la liberté des peuples", sera organisé durant ce grand événement culturel. Il se tiendra les 7 et 8 juillet au niveau de la maison de la culture Mouloud Mammeri avec la participation de spécialistes et professionnels du monde de la

JEAN-LOUIS LEVET - MOURAD PREURE AUX ÉDITIONS DE L'ARCHIPEL

Le grand malentendu

Un autre bout de la chaîne, un livre qui explore les mêmes restes digestes pour les uns, indigestes pour d'autres, Mourad et son ami Jean-Louis revisitent le passé pour entrevoir un meilleur futur.

Le 18 mars 1962, les Accords d'Évian mettent fin aux «événements d'Algérie» et conduisent, le 5 juillet, à l'indépendance d'une nouvelle nation. Un demi-siècle a passé : cinquante ans de réflexion, d'émotions et de malentendus entre deux pays passionnément liés par l'Histoire. Le temps du bilan et de la mémoire, mais surtout du dialogue et de l'amitié entre les deux rives de la Méditerranée.

Deux enfants d'Algérie, un fils de pied-noir et un musulman, fils de moudjahid, un économiste et un spécialiste de géostratégie, engagent un dialogue sans tabou ni nostalgie, croisent leurs souvenirs et leurs points de vue. Au-delà des controverses encore vives sur le bilan de cent trente ans de présence française, les déchirements d'une guerre qui ne voulait pas dire son nom ou encore l'accueil indigne réservé



danse. Il est également prévu l'organisation d'ateliers de danse et de musique au profit des amoureux de ces deux arts.

Une exposition permanente permettra aux visiteurs de découvrir, entre autres, des instruments de musique anciens et le trône royal de la Côte-d'Ivoire. Le marché du festival, "un moment de rapprochement et de partage", sera l'occasion pour les artisans des pays participants de proposer à la vente leurs produits, indiquent les organisateurs de cette manifestation culturelle. Pour rester dans la tradition, les Ouled Naïl de Djelfa, planteront leur tente au niveau de la maison de la culture Mouloud

Mammeri pour "faire découvrir au public l'habitat traditionnel des nomades et l'authenticité de leur culture", ajoute-t-on de même source. Les soirées de ce festival, qui se poursuivra jusqu'au 10 juillet prochain à l'initiative de la direction de la culture, seront animées par des galas artistiques avec la participation annoncée d'une pléiade de chanteurs de renom dont Nouara, Aït Menguellet, Joe le Berbère, Lani Rabah, les Abranis, Akli Yahiaten, Zayen et Brahim Tayeb.

K. H.



aux rapatriés, ils évoquent la terre de leur jeunesse, l'importance du lien franco-algérien et le devenir de ces deux pays au sein de l'«Euroméditerranée». Sans laisser de côté des sujets aussi cruciaux que le terrorisme, l'immigration ou la place de l'islam, à rebours des idées reçues, ils montrent que l'Algérie et la France ont une trajectoire commune à dessiner et esquissent les contours de ce partenariat.

Jean-Louis Levet, économiste et essayiste né à Sétif en 1955, est conseiller du commissaire général à l'investissement. Il est l'auteur, notamment, de *L'Intelligence économique* et de *Pas d'avenir sans industrie* (Economica, 2001 et 2006).

Mourad Preure, né en 1952 dans La Casbah d'Alger, a été à la tête de la stratégie de la Sonatrach, le principal groupe énergétique et industriel algérien. Il enseigne la stratégie et la prospective et préside le Cabinet Emergy International Strategic Consulting, spécialisé dans le conseil en stratégie et études énergétiques.

R. C.

MALADIES NEUROLOGIQUES

Un logiciel pour détecter la maladie de Parkinson



Un scientifique a réussi à mettre au point un logiciel utilisant l'outil de reconnaissance vocale de l'iPhone 4S pour détecter la maladie de Parkinson chez les utilisateurs.

Siri, le fameux outil de reconnaissance vocale d'Apple pour l'iPhone 4S pourrait également servir dans le secteur médical. Et notamment dans la détection de la maladie neurologique dite "de Parkinson". Tant est si bien qu'il pourrait devenir possible de formuler la question "Siri, ai-je la maladie de Parkinson ?" à son smartphone et de l'entendre répondre.

C'est Max Little, un chercheur du réputé MIT (l'Institut technologique du Massachusetts) et de l'université d'Oxford, qui est à l'origine du projet, relate *Metro*. Il travaille ainsi sur un logiciel détectant les modifications dans la voix, révélatrices de l'apparition des premiers symptômes de la maladie de Parkinson.

Pour réussir cela, le scientifique a suivi 50 personnes atteintes de ce syndrome en enregistrant leur voix une fois par semaine pendant 6 mois. Il a ensuite mis au point un algorithme permettant de déceler dans la voix les changements purement associés à la maladie.

Les premiers résultats des tests effectués sur une population aléatoire sont assez encourageants puisque la précision de l'outil s'est élevée à 86%.

Le but de Max Little est désormais de

collecter 10.000 voix à travers le monde grâce à un site pour l'instant ouvert à sept pays. Mais il ne souhaite pas non plus que cet outil devienne un substitut à la médecine, préférant insister sur le côté préventif de son action. "Il ne s'agit pas de remplacer les spécialistes, mais d'aider à identifier de manière peu coûteuse les patients présentant un risque. Le système peut aussi permettre le suivi des symp-

tômes entre deux rendez-vous chez le spécialiste", explique-t-il ainsi.

Il est néanmoins encourageant de constater que la technologie est capable d'aider la médecine humaine, comme pour l'exemple de ces deux scientifiques qui mettent également au point un logiciel capable de dépister les risques de dépression ou des chirurgiens opérant à distance grâce au Kinect de la Xbox 360.

Un enfant délivré d'une tumeur... plus grosse que lui

Au Mexique, les médecins d'un hôpital de Mexico ont annoncé mercredi 27 juin avoir opéré avec succès, le 14 juin, un enfant en bas âge affecté d'une tumeur de... 15 kg. La convalescence semble bien se passer.

15 kilogrammes... C'est le poids de cette gigantesque tumeur - heureusement non cancéreuse - qui provoquait une énorme excroissance sur le thorax et l'abdomen de Jesus Gabriel, un enfant âgé de 2 ans, qui, lui, n'en pèse que 12... Originaire de l'État de Durango, dans le nord du Mexique, le petit garçon était déjà affecté de cette tumeur in utero, et sa mère avait peu d'espoir de voir son fils survivre à cette contrainte pesant sur ses tout jeunes organes.

"L'enfant est arrivé en pesant 27 kilos, dont plus de la moitié était due à une malformation grave, très complexe, correspondant à une tumeur qui s'était étendue sur une partie du thorax et de l'abdomen", a précisé le chirurgien Jaime Zaldivar d'un hôpital de Mexico. Mais l'équipe médicale n'a pas reculé à pratiquer l'intervention pour retirer au jeune patient l'excroissance. En tout, l'opération qui s'est déroulée le 14 juin, a duré pas moins de 10 heures mais s'est soldée par une réussite : la tumeur a été retirée. Aujourd'hui, le petit Jesus Gabriel est toujours en observation mais récupère de façon satisfaisante, selon les informations communiquées par le personnel soignant. Néanmoins, il a dû 'réapprendre' à marcher. En effet, la tumeur devenue de plus en plus grosse empêchait le garçon de marcher normalement, perdant ainsi l'habitude. Mais outre la joie de se mouvoir librement, Jesus Gabriel a également redécouvert le plaisir de jouer comme tous les bambins de son âge. "Maintenant, il joue, nous sommes heureux et très reconnaissants", a commenté sa mère. Une véritable réussite pour un cas clinique assez particulier : la tumeur étant trois fois plus importante qu'une tumeur classique (pouvant atteindre 3 à 5 Kg), et plus lourde que l'opéré. Pour information, la plus grosse tumeur opérée du monde a été retirée en août 2010, à l'hôpital Lomas de Zamora de Buenos Aires. Après 4 heures d'opération, le docteur Oscar Lopez a soustrait une tumeur de 23 kilogrammes à sa patiente.

SAVOIR RESPIRER

Contrôler son souffle pour vivre mieux



On respire sans y penser. Mais pense-t-on à bien respirer? Pour faire prendre conscience au grand public de l'importance d'une bonne santé respiratoire, la Société de pneumologie française organise de mercredi à vendredi la Fête du souffle. Dans quatre-vingts villes de

France, des professionnels de santé effectueront gratuitement des mesures du souffle. Un examen simple, rapide et indolore.

Eviter les complications

"Nous voulons faire passer l'idée que

faire mesurer son souffle régulièrement par son généraliste est aussi important que se faire prendre la tension artérielle, explique Anne Prudhomme, pneumologue à Tarbes (Hautes-Pyrénées). Particulièrement pour les patients à risques (les plus de 40 ans, les fumeurs ou ex-fumeurs, et les personnes exposées à des polluants professionnels ou domestiques), ceux qui présentent des symptômes d'essoufflement ou des troubles neuromusculaires, ou bien encore ceux qui toussent."

Un geste d'autant plus indispensable lorsqu'on sait que l'on ne peut pas reconstruire un capital respiratoire altéré et qu'un tiers des personnes atteintes d'une maladie respiratoire l'ignorent. "Il faut rappeler que l'asthme tue plus de 1.000 personnes chaque année en France et que la BPCO (broncho-pneumopathie chronique obstructive) provoque plus de 16.000 décès par an dans l'Hexagone", souligne Anne Prudhomme. Et pour entretenir son capital respiratoire, rien de tel que des efforts physiques répétés. "Il faut aussi arrêter la cigarette et ne pas trop utiliser d'aérosols", conseille-t-elle.

MAHOUR BACHA, ENTRAÎNEUR DE L. BOURAADA ET EX-COACH DE Z. BOURAS:

"La Fédération doit tout faire pour disculper nos athlètes"

Ahmed Mahour Bacha, entraîneur du décathlonien algérien, Larbi Bouraada et ex-entraîneur de Zahra Bouras (800 m), contrôlés positifs à la Stanozolol, a appelé jeudi la Fédération algérienne d'athlétisme, à l'ouverture d'une enquête pour apporter toute la lumière sur cette affaire.

"En aucun cas les deux athlètes ne doivent être tenus pour responsables de cette situation. J'en assume l'entière et pleine responsabilité", a affirmé le technicien dans un communiqué transmis à l'APS. Mahour Bacha qui a précisé n'être plus l'entraîneur de Zahra Bouras depuis février 2012, a indiqué que les deux athlètes "n'ont eu à aucun moment recours à une automédication" et que tous les produits et autres compléments alimentaires consommés par les athlètes ont toujours été proposés par ses soins.

"Ce sont des produits connus, ne figurant et n'ayant jamais figuré sur une quelconque liste de produits interdits. Ils ont toujours été utilisés par tous mes athlètes et n'ont jamais fait l'objet d'un contrôle positif", s'est-il défendu. Il a ajouté que "les différents et multiples contrôles antidopage (urinaire et sanguin) subis par les deux athlètes attestent qu'ils n'avaient pas besoin de se droguer pour réussir et que ces contrôles négatifs attestent également que les produits utilisés n'étaient en aucun cas des produits dopants". Mahour Bacha qui soupçonne que "seule la consommation



d'un produit contaminé par le Stanozolol peut expliquer de tels cas positifs", affirme qu'il est de son devoir et de sa responsabilité de demander à la FAA "d'ouvrir une enquête, en envoyant tous les produits utilisés par l'ensemble de nos athlètes aux laboratoires de Paris et Cologne afin d'en contrôler l'exacte composition". "Les plus novices, dira-t-il en la matière, savent que le stanozolol n'est plus utilisable par les sportifs depuis des lustres et seule la con-

sommation d'un produit contaminé par le stanozolol peut expliquer de tels cas positifs". Les deux athlètes se trouvaient à Porto Novo au Bénin, pour participer à la 18^e édition du championnat d'Afrique (27 juin-1^{er} juillet), au moment où ils ont été informés de leur cas. Ils risquent une suspension minimale de deux ans et ne pourront donc pas participer aux Jeux Olympiques de Londres 2012.

Djar promet une lutte sans merci contre le dopage

"Nous luttons contre les pratiques de dopage dans le sport algérien", a affirmé, jeudi à Jijel, le ministre de la Jeunesse et des Sports et ministre de l'enseignement supérieur par intérim, Hachemi Djar, en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya.

En réponse à des questions de la presse sur le récent cas présumé de dopage des deux athlètes, Larbi Bouraada et Zahra Bouras, qui a secoué le monde du sport, le ministre a rappelé qu'une contre-expertise sera effectuée par la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), et que les mesures appropriées seront prises "en temps opportun". Dénonçant le dopage sous toutes ses formes, le ministre de la Jeunesse et des



sports a indiqué "ne pas vouloir (se) prononcer avant les résultats de la contre-expertise qui apportera certainement des éclairages et des précisions sur cette affaire". Les deux athlètes, Bouraada et Bouras, contrôlés positifs à la Stanozolol, une substance interdite, sont suspendus à titre conservatoire et rateront ainsi les Jeux olympiques JO-2012 de Londres, a-t-on appris mercredi auprès de la FAA.

Les deux sportifs qui se trouvent actuellement à Porto Novo au Bénin, pour participer à la 18^e édition du Championnat d'Afrique (27 juin-1^{er} juillet), devront rentrer à Alger pour être auditionnés et présenter leur version des faits, a précisé la même source.

COMITÉ OLYMPIQUE ALGÉRIEN

Consensus pour une reprise des activités

Une médiation, initiée par Me Farid Ben Belkacem, dans le conflit opposant le président du Comité olympique algérien (COA) à dix membres de son comité exécutif a abouti à un "consensus", pour une reprise "légale" et "sereine" des activités des membres de l'instance olympique nationale. "Suite à la médiation initiée par Me Farid Ben Belkacem, une réunion regroupant les membres du comité exécutif du Comité olympique algérien s'est tenue le 27 juin au siège du COA. Cette réunion, élargie au président de la

Fédération algérienne d'athlétisme, Badreddine Belhadjoudja, a abouti à un consensus entre les membres du comité exécutif du COA, pour reprendre toutes leurs activités en toute légalité et sérénité" indique un communiqué transmis à l'APS par Me Ben Belkacem. 10 membres sur les 13 du Comité exécutif, avaient exprimé le 28 avril dernier, leur "totale" désapprobation du mode de gestion du président du COA, Rachid Hanifi, se démarquant des "dérives" et des "dysfonctionnements"

qui sévissent dans la plus haute instance du sport algérien. Au cours de la même réunion de médiation, il a été décidé de fixer une réunion statutaire du comité exécutif le 9 juillet prochain avec deux points à l'ordre du jour: clôture définitive de la réunion du 31 janvier 2012 et en adopte le procès verbal, ainsi que la participation de la délégation algérienne aux Jeux Olympiques de Londres-2012. Maître Farid Ben Belkacem est président du Tribunal arbitral du sport algérien.

TRANSFERT

Abdelkader Laiche nouvel entraîneur du MC El Eulma

Abdelkader Laiche est devenu le nouvel entraîneur du MC El Eulma après avoir conclu jeudi un accord avec les dirigeants du club de Ligue 1 professionnelle de football en Algérie, a-t-on appris auprès de l'intéressé. "J'ai donné mon accord définitif au conseil d'administration du MCEE pour entraîner cette équipe la saison prochaine", a annoncé à Laiche à l'APS. Laiche s'est dit également animé "d'une grande volonté" pour réussir son passage avec "babya", et "pourquoi pas rééditer l'exploit de 2009 avec le club voisin le CA Bordj Bouaréridj", quand il l'avait mené à la finale de la Coupe d'Algérie pour la première fois de son histoire (défaite 2-1 face au CR Belouizdad). Après avoir clôturé le dossier de l'entraîneur, les dirigeants eulmis vont passer au volet recrutement des joueurs, où un grand travail les attend après le départ de plusieurs cadres de l'équipe, à l'image des deux attaquants Bouaicha et Belakhdar qui ont opté pour la JS Kabylie.

LIGUE DES CHAMPIONS ARABE L'USMA et le CRB invités de l'UFAA



L'USM Alger et le CR Belouizdad, respectivement 3^e et 4^e du Championnat d'Algérie de Ligue 1 professionnelle 2011-2012, prendront part à la Coupe arabe des clubs (Ligue des champions-nouvelle formule), en tant qu'invités du sponsor de la compétition, le groupe World Sport, a annoncé jeudi la Fédération algérienne de football (FAF). Le tirage au sort de la deuxième phase de cette compétition aura lieu ce jeudi à Djeddah en Arabie saoudite, sous la présidence de Mohamed Raouraoua. La Coupe arabe des clubs reprend ses droits après plusieurs années d'arrêt en raison notamment du calendrier chargé des différentes fédérations arabes.

Cuisine

CHAUSSENS AUX ÉPINARDS



Ingrédients :

1 pâte feuilletée
200 g d'épinards
175 g de fromage
1 gousse d'ail
Estragon, persil
1 jaune d'œuf
Sel, poivre

Préparation :

La farce

Porter à ébullition de l'eau dans une casserole et y plonger 3 minutes les épinards pour les faire blanchir

Retirer les épinards et les laisser égoutter 5 minutes.

Placer les épinards, l'ail, l'estragon et le persil dans le bol d'un mixeur

Mixer ou hacher. Ajouter le fromage (le mélange doit être homogène.)

Saler et poivrer le mélange

Préparation des chaussons

Découper des cercles de 5-6 cm de diamètre de la pâte feuilletée

Déposer au milieu de chaque cercle une c. à café de farce

Plier le chausson en 2 et le refermer en pinçant et mouillant les bords avec du jaune d'œuf

Entailler chaque chausson avec un couteau afin de laisser échapper les vapeurs de cuisson

Badigeonner chaque chausson avec du jaune d'œuf pour qu'ils soient bien dorés

Placer les chaussons sur la plaque du four préalablement recouverte d'un filet d'huile ou de papier sulfurisé.

Enfourner 10 minutes dans un four préchauffé à 220°.

CRÈME GLACÉE AU CHOCOLAT



Ingrédients :

1 litre de lait
100 g de crème fraîche
100 g de sucre
100 g de chocolat noir

Préparation :

Mélanger tous les ingrédients dans une casserole.

Faire cuire à feu doux (85° C), sans cesser de remuer jusqu'à ce que la crème nappe la spatule.

Laisser refroidir en remuant de temps à autre.

Verser cette crème dans une sorbetière. Réserver au congélateur à -18° C pendant 4 heures.

Démouler et décorer au sirop de chocolat.

SOINS DU VISAGE

LES BONS GESTES POUR UNE BELLE PEAU

Avoir une belle peau impose de la régularité et de l'application, car toutes les peaux ne sont pas naturellement belles. La peau doit être nettoyée tous les matins et tous les soirs, que l'on se maquille ou non. Voici, en trois étapes, les gestes beauté qui vont vous donner une peau saine.

Ceci ne vous prendra que quelques minutes par jour.

PAR OURIDA AÏT ALI

Le matin

Pour donner à votre peau les moyens d'affronter les fluctuations climatiques et environnementales de la journée et se débarrasser des impuretés de la nuit (transpiration...):

- Faites-vous une exfoliation douce, avec un lait adoucissant en lieu et place du savon, pour bien nettoyer la peau, car la plupart des savons sont fortement alcalin ;

- Émulsionnez par de larges mouvements circulaires votre exfoliant sur vos joues et l'ensemble de votre visage, comme si vous vouliez faire mousser du savon ;

- Insistez un peu plus sur le front, le nez

et le menton ;

- évitez scrupuleusement la région des yeux, beaucoup trop fragile, pour résister à ce traitement quotidien ;

- rincez abondamment.

Le soir

Le soir, même routine pour se débarrasser de toutes les impuretés (fumée, pollution...) de la journée et permettre à la peau de se mettre au calme en se rechargeant en vue du lendemain. Mais aussi pour éviter que les pores ne s'obstruent et pour faciliter l'élimination des cellules mortes en surface de l'épiderme. Ce mélange, associé aux autres impuretés ambiantes, provoque l'apparition de points noirs, comédons et boutons par surinfection. Il s'agit dès lors de procéder à :

- L'élimination au préalable de l'essentiel de votre maquillage avec un papier absorbant ;

- Prendre un peu de lait démaquillant dans le creux de votre main, étalez-le rapidement en passant vos mains l'une sur l'autre par deux fois puis émulsionner le produit et le maquillage en larges mouvements circulaires en promenant les paumes de vos mains et vos doigts sur l'ensemble de votre visage ;

- Essuyer votre visage, en douceur et sans frotter, avec deux mouchoirs absorbants enroulés autour de vos doigts en face interne (sauf les pouces) ;

- Rincer la peau à grande eau, tiède de



préférence ;

- Utiliser des crèmes onctueuses ou des gels plus ou moins moussants pour débarrasser l'épiderme des traces éventuelles de maquillage, des sécrétions cutanées de la journée et autres impuretés de l'environnement ;

- Sécher en douceur la peau nettoyée avec une serviette sans frotter et mettre une crème ou lotion hydratante adaptée à votre peau.

SAUCES FROIDES MODE DE PRÉPARATION

Un peu d'histoire

L'histoire des sauces remonterait au temps de la Rome antique alors que les Romains avaient développé une sauce à base de vin et d'anchois vieillis au soleil pendant quelques mois et qui portait le nom de «liquamen». Cette préparation n'avait qu'un rôle : camoufler le goût et l'odeur de la viande quelque peu avariée que l'on voulait servir à ses invités. C'est aussi un peu pour cette raison que la gelée de menthe a été mariée à l'agneau au Moyen Âge. Le goût sucré de la gelée permettait de masquer le manque de fraîcheur de la viande.

Le bon choix

Il est important de choisir la bonne sauce pour accompagner un plat. Une sauce trop relevée avec du poisson effacera le goût de ce dernier. Une vinaigrette discrète se perdra lorsque elle est servie avec un filet de boeuf cuit sur le grill. Il faut



aussi éviter de «noyer» son mets dans une mer de sauce. Quelques cuillerées suffisent.

Vinaigrettes et sauces

aux herbes

Alors que jadis on ne servait des vinaigrettes qu'avec de la salade, il est commun aujourd'hui d'en verser autour d'un poisson, d'un morceau de poulet ou sur des légumes. La vinaigrette de base, soit 3 c. à table de vinaigre, 1/2 c. à thé de moutarde, une pincée de sel, une pincée de poivre et 1/2 tasse d'huile d'olive peut donner lieu à une foule de combinaisons si on modifie l'essence du vinaigre. On peut aussi, créer des sauces avec un peu d'huile d'olive, du basilic, ou des épinards. Dans une bouteille, on peut également faire macérer dans de l'huile d'olive du thym, des piments forts, ou toute autre chose qui nous inspire.

Trucs et astuces

Rafraîchir les pommes



Pour redonner un petit coup de fouet à vos anciennes pommes, faites-les tremper quelques instants dans de l'eau bouillante.

Séparer le blanc du jaune d'oeuf



Prenez un entonnoir dont l'extrémité est de faible diamètre, mettez le au-dessus de votre saladier. Cassez l'oeuf dans l'entonnoir. Le blanc d'oeuf s'écoulera beaucoup plus vite.

Faire mûrir les tomates



Placez les tomates pendant quelques jours dans une couverture de laine et laissez les au soleil.

Peler les poivrons



Faites griller vos poivrons sous une flamme vive ou sur la grille du four, puis mettez-les dans un sachet plastique hermétique contenant de l'air. La peau se détachera d'elle-même.

Aujourd'hui, le monde gagnera une seconde

Dans la nuit de samedi à dimanche, les horloges du monde devront ajouter une "seconde intercalaire". Une diminution de la vitesse de rotation de la Terre est à l'origine de l'événement.



Il n'y a pas de petits profits pour les dormeurs : ce week-end, ils pourront prolonger leur nuit... d'une seconde. Dans la nuit de samedi 30 juin à dimanche 1^{er} juillet, au temps universel de 23 heures 59 minutes 59 secondes, il faudra patienter

une seconde supplémentaire avant de passer au 00 heure 00 minute 00 seconde. La dernière minute aura alors duré 61 secondes. Le monde entier devra se caler sur cette "anomalie". En France, cet événement interviendra à 2h du matin. Les hor-

loges afficheront 1h59min59s, puis 1h59min60s avant que le cadran n'affiche 2h précises.

On doit cette seconde supplémentaire au vieillissement de notre planète. A mesure que notre Terre prend de l'âge, sa rotation ralentit : "les modèles montrent qu'il y a 300 ou 400 millions d'années, le jour ne durait pas 24 heures comme aujourd'hui, mais seulement 22 heures. La Terre tournait plus vite", explique Daniel Gambis, directeur de l'IERS (International Earth Rotation Service), un organisme hébergé à l'Observatoire de Paris. Ce ralentissement perdure aujourd'hui : les marées provoquées par la Lune et le soleil dissipent son énergie de rotation. A plus court terme, d'imperceptibles variations apparaissent "au gré des mouvements atmosphériques, des variations saisonnières des calottes glacières, des mouvements du cœur interne, voire des séismes", comme l'explique l'Observatoire de Paris, dans son communiqué de presse. Des séismes comme celui de Fukushima (Japon) pourraient être à l'origine de la perturbation. Soumis aux aléas, un tour de la Terre sur elle-même en août serait plus court d'une à deux millisecondes qu'un tour accompli en février.

La 25e seconde intercalaire

Pour mesurer le temps, les horloges atomiques sont apparues en 1967. Avant celles-ci, le monde se basait sur l'astronomie pour définir l'heure exacte : "On regardait la position d'un astre, le Soleil ou d'autres objets célestes" par rapport à la Terre, précise Noël Dimarcq, directeur du Syrte (Systèmes de référence temps-espace). Les horloges atomiques ont permis de gagner en précision, puisqu'elles sont "capables de découper le temps en

millionnièmes de milliardième de seconde", explique-t-il à l'AFP.

"Le temps donné par l'orientation de la Terre finit par dériver par rapport au temps atomique. Et pour éviter que l'écart entre les deux ne devienne trop important, la communauté internationale, en particulier le Service international de la rotation terrestre (IERS) décide d'ajouter une seconde à l'UTC (Temps Universel Coordonné)", révèle Noël Dimarcq. Il faut remonter au 31 décembre 2008 pour retrouver la trace d'une telle seconde ajoutée. L'événement semble aussi irrégulier que la rotation de la Terre : le 30 juin prochain, ce sera seulement la 25^e seconde ajoutée au temps universel depuis l'instauration de ce système.

Les fusées resteront au sol

Si certains noctambules pourraient voir dans cette seconde supplémentaire une occasion de fêter l'événement, elle ne devrait pas changer grand chose pour les autres. En revanche, les systèmes de haute précision, tels les satellites ou certains réseaux informatiques, pourraient en être affectés.

Pour éviter un décalage potentiellement catastrophique, risquant de brouiller les calculs, aucun tir de fusée ne sera programmé ces jours-là. Certains pays demandent même l'abolition de cette seconde intercalaire, jugeant qu'elle ne générerait que source de perturbations et d'erreurs. Le système de géolocalisation par satellites américain GPS a déjà fait le choix, depuis 1980, de ne se reporter qu'à l'horloge atomique, sans tenir compte de l'ajout irrégulier de secondes. Il compense les secondes manquantes par rapport à l'UTC par la suite, dans le signal qu'il envoie au sol.

La Méditerranée concernée par l'acidification des océans

Une étude inédite est en préparation près de Nice : elle vise à déterminer comment les coquillages et les plantes aquatiques méditerranéennes réagissent à l'acidification des océans due au CO₂. Le gaz carbonique (CO₂), émis en quantités de plus en plus importantes par l'homme, est le principal gaz à effet de serre. S'il est à l'origine de la hausse de la température mondiale, il est aussi responsable d'une acidification rapide des océans qui absorbent le quart du CO₂ émis. Ainsi, de 8,2 en 1800, le pH moyen des océans pourrait atteindre 7,75 vers 2100. Une baisse a priori peu spectaculaire mais qui signifie en fait que l'acidité océanique pourrait avoir été multipliée par 2,5 en

300 ans, selon Jean-Pierre Gattuso, directeur de recherche au Laboratoire d'océanographie de Villefranche. Or une telle acidification (et surtout sa rapidité) bouleverse complètement l'environnement océanique, notamment en diminuant la disponibilité en ions carbonates. Ceux-ci sont pourtant indispensables aux organismes marins pour fabriquer leur coquille ou leur squelette (coraux, mollusques, oursins, etc.). De plus, le changement du pH pourrait avoir un impact sur l'alimentation ou la reproduction de certains poissons. Pour étudier les conséquences de cette acidification en Méditerranée, des chercheurs vont déposer au fond de la rade de Villefranche-sur-mer

(à environ 20 mètres de fond) une espèce d'aquarium en plexiglas de deux mètres de long sur un de large. Dans celui-ci, ils maintiendront pendant plusieurs mois les niveaux d'acidité attendus pour 2050 et pour 2100 dans les océans du globe.

"On a beaucoup travaillé sur les organismes isolément, mais la nature, ce sont de nombreuses espèces. Pour essayer de prévoir l'océan en 2100, il faut voir comment la communauté d'espèces réagit", explique M. Gattuso. D'autant qu'il précise qu'autour de l'île volcanique d'Ischia, en Italie, où l'acidité de l'eau est naturellement plus élevée en raison des quantités importantes de CO₂ relâchées par des failles sous-marines, "aucune espèce n'a

pu s'adapter au pH attendu pour 2100".

La "cage" est "beaucoup plus qu'une simple boîte, c'est un système complexe", précise l'ingénieur américain Paul Mahacek. Dotée d'enregistreurs de luminosité, de température ou de courants, elle permettra, grâce un capteur pH, de maintenir constamment à l'intérieur une acidité supérieure à celle de l'extérieur, indique Sciences et Avenir.

La phase de test doit se poursuivre quelques mois avant le lancement de l'expérience elle-même, début 2013. Plusieurs séquences sont prévues, avec des conditions d'acidité différentes et des durées variables, de deux mois à un an.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

METRONOME

Inventeur : **Étienne Loulié** Date : **1696** Lieu : **France**

Fils et frère d'artisans, Loulié inventa au cours de l'année 1690 plusieurs instruments musicaux, dont le précurseur du métronome : le chronomètre de Loulié. Ces instruments reçurent tous trois l'agrément de l'Académie des sciences. En 1699, Loulié présenta personnellement son sonomètre devant ce corps auguste.



Djibril Cissé

Il se lance
dans la télé-réalité



Djibril Cissé, sera dès septembre, sur Trace Sports pour une émission sur sa vie, autant personnelle que professionnelle. t!

Djibril Cissé a connu quelques difficultés dans son club, la Lazio de Rome.

Usher



il porte plainte contre
une... harceleuse

Usher a déposé une ordonnance d'éloignement contre Darshelle Jones-Rakestraw qui prétend être sa femme. Cette inconnue s'est pointée devant sa maison de Géorgie tambouriner à la porte et harceler le chanteur et sa famille.

Karlie Kloss

elle prépare
son bal
de...
promo

Karlie Kloss raconte son quotidien d'ado pas comme les autres, entre défilés, séances photos et cours de chimie. Elle évoque même le bal de promo, période de fin d'année scolaire oblige.



Lionel Messi

il tourne des spots
publicitaires

Lionel Messi profite entre deux matches pour tourner quelques spots vidéo pour Herbalife, spécialiste des produits de remise en forme, de contrôle de poids et de nutrition.

Kanye West

Il ne serait pas
contre un
mariage télévisé

Kim Kardashian s'était déjà mariée devant les caméras pour divorcer soixante-douze jours plus tard. Son fiancé actuel, Kanye West, ne serait pas, lui non plus, contre un mariage télévisé.



Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	03h29
Dohr	12h52
Asr	16h43
Maghreb	20h16
Icha	21h59

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*
N° 1611 | Vendredi 29 - Samedi 30 juin 2012

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

ESSAIS NUCLÉAIRES EN ALGÉRIE

La responsabilité de la France demeure toujours engagée



La responsabilité de la France "demeure toujours engagée par rapport aux dégâts omniprésents" causés par ses essais nucléaires en Algérie, ont affirmé jeudi à Oran des chercheurs et historiens lors d'une rencontre sous le thème "Reggane, un génocide programmé".

Organisée dans le cadre du Forum mensuel du journal arabophone *El-Djournhouria*, à l'occasion de la célébration du 50ème anniversaire de l'indépendance, cette rencontre a vu la participation de MM. Abdelkadhoul El Aboudi, professeur de physique à l'université d'Oran, Ahmed Lagraa, ancien diplomate et écrivain et Rachid Bahri, président du club doyen des médecins d'Oran. Une assistance nombreuse a pris part aux communications des trois intervenants qui se sont accordés à souligner la gravité des retombées radioactives induites par les manœuvres françaises, entamées le 13 février 1960, date du premier essai nucléaire effectué à Reggane sous le nom de code "Gerboise Bleue". La date du 13 février 1960 restera gravée comme "une journée noire dans l'histoire de l'humanité", a

déploré le professeur irakien El Aboudi, en faisant observer que Reggane avait subi ce jour-là une explosion quatre fois plus intense que la bombe atomique d'Hiroshima (Japon, août 1945). Ce spécialiste a dirigé plusieurs travaux de recherche autour des conséquences des irradiations sur les populations et les animaux de cette région saharienne, qui prouvent, selon lui, que "les essais nucléaires français continuent encore aujourd'hui de faire des victimes". "Parmi les éléments radioactifs utilisés, le plutonium se caractérise à lui seul par sa durée de vie de pas moins de 4,5 milliards d'années", a indiqué le Pr El Aboudi pour expliquer les pathologies cancéreuses et les malformations congénitales, signalées encore de nos jours même dans des périmètres assez éloignés du champ de tir.

Même les animaux ne sont pas épargnés, a-t-il ajouté en citant, notamment la contamination des chameaux révélée par des analyses de sang effectuées dans le cadre de ses travaux sur le terrain auprès d'un échantillon de soixante têtes.

La journée du jeudi 5 juillet chômée et payée

La journée du jeudi 5 juillet, correspondant au 50e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale, sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, indique jeudi un communiqué de la

Fonction publique.

Toutefois, les personnels exerçant en travail posté sont tenus d'assurer la continuité du service, et ce, conformément à la loi n°63-278 du 26 juillet 1963 modifiée et complétée fixant la liste des fêtes légales, précise la même source.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

15 morts et 358 blessés en une semaine

Quinze personnes ont trouvé la mort et 385 autres ont été blessées dans 282 accidents de la circulation enregistrés, dans les zones urbaines, pendant la période allant du 21 au 27 juin, selon un bilan de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) publié jeudi. Le

bilan fait état d'une baisse du nombre d'accidents (-36) et du nombre de blessés (-23), ainsi que le nombre des morts (-4) par rapport à la semaine précédente. La wilaya de M'sila vient en tête avec 18 accidents suivie de Biskra (16) puis de Sétif (12), a ajouté la même source

TLEMCEM

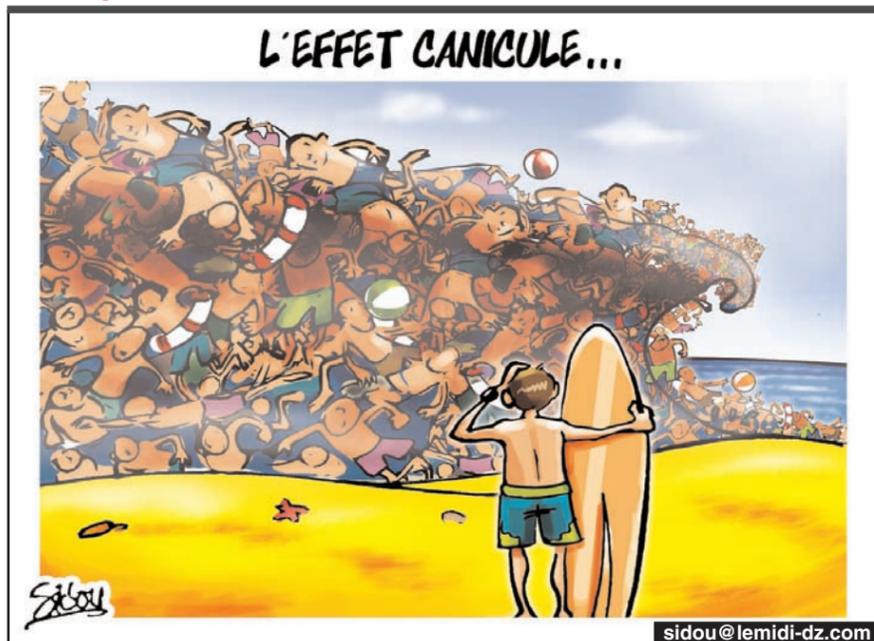
Saisie de 1.200 kg de cuivre

La brigade régionale des douanes de lutte contre la contrebande et les stupéfiants de Tlemcen a saisi, jeudi, une quantité de 1.200 kg de cuivre, dans la localité de Boukiou, relevant de la commune de Bordj Arima, selon la direction régionale des douanes.

L'opération a été menée, après une embuscade tendue par la brigade mobile des douanes, sur la RN n°78 reliant Tlemcen et Ghazaouet. Le contrebandier a pris la fuite, abandonnant son véhicule et la marchandise

qui se trouvait à bord, a précisé la même source. La valeur financière du cuivre saisi est estimée à plus de 120.000 dinars. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour identifier le conducteur ainsi que ses commanditaires, a indiqué la même source. Plus de 297 quintaux de cuivre d'une valeur globale de 2,5 millions de dinars, ont été saisis entre janvier et avril derniers par les services de la direction régionale des douanes de Tlemcen.

Très Libre



sidou@lemidi-dz.com

AVANT UNE CAMPAGNE DE FORMATION DE 45 JOURS Inspection du bateau-école Soummam

Le commandant des forces navales, le général-major Malek Necib, a inspecté jeudi à Alger le bateau-école *Soummam* 937 qui doit appareiller pour la campagne de formation maritime de l'été 2012. La campagne, de 45 jours, est programmée au profit de 88 élèves-officiers de 2e année de formation selon le système LMD de l'Ecole navale de Tamentfoust (est d'Alger). Parmi ces élèves-officiers, figurent un élève tunisien et un autre mauritanien. "L'objectif de cette campagne de formation est de permettre aux élèves-officiers d'appliquer sur le terrain les connaissances théoriques acquises et de prendre connaissance des équipements du bateau école", a-t-on appris auprès de la cellule de communication des Forces navales. Elle permet par ailleurs de tester les capacités d'adaptation des élèves aux conditions de la navigation maritime et de découvrir les traditions et cultures des pays

frères et amis où ils accosteront.

La campagne prévue du 29 juin au 12 juillet est répartie sur 27 jours de navigation maritime et 18 jours d'escale dans 4 ports étrangers. *Le Soummam* doit ainsi faire escale à New York (Etats-Unis) du 9 au 14 juillet, à Oslo (Norvège) du 24 au 27 juillet, à Brest (France) du 30 juillet au 2 août et à Livourne (Italie) du 7 au 10 août. A l'issue de la cérémonie d'inspection, le général-major Necib a prononcé une allocution devant les élèves-officiers dans laquelle il les a appelés à faire preuve d'abnégation dans leur mission pour bien représenter l'Algérie et l'Armée nationale populaire (ANP). Relevant l'importance de cette campagne dans le parcours professionnel des élèves-officiers, le général-major Necib a rappelé qu'une escale est effectuée aux Etats-Unis depuis l'organisation de ces campagnes de formation.

RÉUNION ANNUELLE DE LA COMMISSION FAO-OMS Vers de nouvelles mesures de sécurité sanitaire des aliments

La Commission FAO-OMS du Codex Alimentarius, se réunira à partir de lundi à Rome, pour six jours durant lesquels seront approuvées des recommandations pour protéger la santé des consommateurs, a annoncé jeudi la FAO dans une note aux médias. A l'ordre du jour de cette réunion figurent les contaminants, à savoir la mélamine dans les préparations liquides pour nourrissons, a précisé la FAO, rappelant que "ces dernières années, on a associé à de hauts

niveaux de contamination en mélamine des cas de maladie et de décès chez les nourrissons". La Commission étudiera l'adoption de "teneurs maximales" en mélamine dans les préparations liquides pour nourrissons, selon la même source. Figurent également à l'examen les figues séchées, a indiqué l'agence onusienne, ajoutant que la Commission décidera "des teneurs maximales acceptables en aflatoxines cancérigènes dans les figues séchées".

MÉDÉA

8 départs de feu en une seule journée

Huit départs de feu ont été enregistrés durant la journée de mercredi à des intervalles réguliers dans différentes localités de la wilaya de Médéa, provoquant la destruction de plusieurs plantations fruitières et des hectares de cultures céréalières, a-t-on appris jeudi auprès de la Protection civile. Selon la même source, d'importants moyens d'intervention ont été déployés sur le terrain par la Protection civile, appuyés par des équipes de la Conservation des forêts, venus en renfort de différentes localités de la région, pour circonscrire ces foyers d'incendie qui menaçaient de s'étendre à des zones

d'habitations situées à proximité des lieux des sinistres. L'incendie le plus important s'est produit au village de Kherachif, dans la commune de Beni-Slimane, à l'est de Médéa, où l'on déplore la perte de 25 hectares de blé dur, des plantations d'arbres rustiques, 120 bottes de paille et une vingtaine de sacs de blé, alors qu'un autre départ de feu, enregistré, presque simultanément, au niveau du village de Beni-Amrane, à la limite de la wilaya de Bouira, a provoqué la destruction de plusieurs plantations fruitières et d'arbres rustiques, ainsi que des équipements d'irrigation et des câbles électriques, a-t-on indiqué.